



## ***Revue de presse « Défense »***

(contact : [adulou@numericable.fr](mailto:adulou@numericable.fr))

*Votre avis nous intéresse : si vous voulez réagir à un article de la Revue de presse, vous pouvez soit contacter directement le responsable de thème de Défense soit réagir en adressant un courriel à l'adresse indiquée ci-dessus.*

*L'équipe de la Revue de presse Défense vous remercie de votre confiance et de votre intérêt pour son travail, toutes vos suggestions sont les bienvenues. Cette revue de presse paraît désormais sur le site de l'UNION-IHEDN, à l'adresse : <http://www.union-ihedn.org/les-actualites/revue-de-presse/>*



*Le 8 octobre 1517 est fondée la ville du Havre*

**Date : 8 octobre 2019**

**Prochaine diffusion : le Mercredi 16 octobre 2019**

### **Sommaire des articles proposés**

- 1) Enjeux de la Défense, Doctrine, Concepts, Missions :
  - *La cybersécurité, une nécessité stratégique*
  - *Exclusif : l'INHESJ va être supprimée, et l'IHEDN a eu chaud...*
- 2) Relations internationales - Europe de la défense - OTAN :
  - *« Pour bâtir l'Europe de la défense, gardons une dynamique collective »*
  - *Michel Barnier : « Un accord sur le Brexit est très difficile, mais il reste possible »*
  - *L'ONU dans le rouge, menacée de fin de mois difficile*
- 3) Armements - Industries - Économie :
  - *Normes OMI 2020 : le monde du shipping est « loin d'être prêt »*
  - *La course à la taille critique vitale pour la PME Rafaut*
  - *Airbus : commande de H 225 pour les missions SAR au Groenland*
  - *Le Rafale « Make in India » sur la piste d'envol en Inde*
- 4) Les forces armées - Air - Marine - Terre - Gendarmerie :
  - *Le commandement cyber prend ses quartiers à Rennes*
  - *Plan famille : Brest inaugure ses premiers bâtiments rénovés*

- *CEMA : journée nationale des blessés du service de santé*
  - *Le VABSAN fait peau neuve en attendant l'arrivée de Scorpion*
- 5) Zones de conflits :
- *Syrie : Trump laisse le champ libre à Erdogan*
  - *Manifestations en Equateur : les raisons de la colère*
  - *Mali : le groupe jihadiste GSIM revendique les attaques de Boukessi et Mondoro*
  - *Libye : L'ONU met en garde contre des attaques contre des infrastructures civiles*
- 6) Renseignements et menaces :
- *Procès Karachi. Qui sont les protagonistes de l'affaire ?*
  - *Tic-Tac, tic-tac, la vente de CLS (CNES) est imminente*
  - *Irak : vers une nouvelle fracture ?*
  - *Un juge fédéral autorise l'accès aux déclarations de revenus de Donald Trump*
- 7) Sécurité intérieure :
- *Depuis 2012, 263 personnes sont mortes dans des attentats islamistes en France*
- 8) Énergie environnement climat :
- *Les Français, leurs peurs et la science*
  - *Après l'incendie à Rouen, début de l'enquête sur le terrain pour identifier l'origine du feu*
  - *Pétrole : en baisse, dans la crainte pour le commerce mondial*
- 9) Géopolitique de la culture :
- *Exportations d'armes : 7.030 dossiers examinés en un an par la France*
  - *Attaque à la préfecture : Emmanuel Macron appelle la nation à « se mobiliser face à « l'hydre islamiste »*
- 10) Géopolitique de l'information :
- *Sécurité mobile : ces applications de santé ne sont pas bonnes pour votre téléphone ou votre vie privée*
  - *Reconnaissance faciale à grand renfort de SDF : Google fait marche arrière*
  - *Le FBI met en garde contre les attaques qui contournent l'authentification multifacteurs*
  - *5G : SFR lance une nouvelle expérimentation à Toulouse*
  - *Alicem : vers un lancement en novembre malgré les critiques*
- 11) Jour après Jour : 8 octobre 2019
- 12) Revue de presse internationale en langue étrangère :
- *NASA smallsats can aid hurricane forecasts with GPS*
  - *Boeing F 18 jet may have a leg up in Germany over Eurofighter*
  - *US ARMY's Atlantic Resolve troops start rotation in Europe*
  - *US Blacklists 28 Chinese entities over abuses in Xinjiang*
  - *"Enemies seek to sow discord" between Iran and Irak : Khamineï*
  - *China's Xi and India's Modi to hold summit this week amid strains*
- 13) Liste d'articles non retenus mais pouvant être consultés sur demande.

\*\*\*\*\*

*Votre avis nous intéresse : si vous voulez réagir à un article de la Revue de presse, vous pouvez contacter directement le responsable de la revue, en adressant un courriel à : [adulou@numericable.fr](mailto:adulou@numericable.fr), ou au webmaster du site « [union-ihedn.org](http://union-ihedn.org) ».*

# **1/ ENJEUX DE LA DEFENSE - DOCTRINE -** **CONCEPTS – MISSIONS**

## **□ □ THEME 1 - 1 : La cybersécurité, une nécessité stratégique**

**Source, journal ou site Internet : La Tribune**

**Date 8 octobre 2019**

**Auteurs : Imade Elbaraka**

**Adressé par Jean-Claude Tourneur**

ANALYSE. En quelques années, le développement du numérique s'est accéléré diversement dans toute la sphère économique. Parallèlement à ce phénomène, le risque de cyber-attaques a grandi ce qui pose un problème pour toutes les organisations dont seules subsisteront celles qui sauront s'adapter à cette évolution. Le numérique est partout. Souvent décrit comme la troisième révolution industrielle après l'invention de la machine à vapeur et l'apparition de l'électricité, la démocratisation d'internet a permis l'émergence de nouveaux usages qui ont transformé en profondeur les processus de création de valeur. La révolution industrielle 4.0 en est une parfaite illustration, faisant converger un outil industriel moderne et des moyens de conception digitaux et agiles. Le numérique est partout. Il a permis une amélioration significative de la productivité, notamment au travers du développement de l'informatique industrielle. Il a également insufflé une dynamique qui accélère significativement les processus métier, à l'instar des nouveaux modes de développements agiles qui permettent de raccourcir, tout en les rendant plus résilients, les cycles de développement et de production. Le numérique est partout. Et tout semble indiquer que le mouvement va se poursuivre, et qu'il va s'accélérer. Dans cette course effrénée à l'innovation, les entreprises adoptent aujourd'hui des stratégies protéiformes. Sans forcément bien maîtriser les enjeux sous-jacents, les impacts de leurs décisions stratégiques, ou même les usages qui en découleront, elles lancent des projets techniques sophistiqués (intelligence artificielle, *blockchain*...) ou acquièrent des entreprises innovantes hors de leur cœur de métier.

### **Développement anarchique**

Corollaire de l'accélération du monde autour de la puissance technologique, le développement anarchique du numérique entraîne dans son sillage l'incubation d'un risque systémique. Le risque s'étend au-delà des frontières des entreprises, il dépasse les systèmes d'information, il touche à présent les produits créés, les usines où ils sont fabriqués et les lieux où ils sont conçus. De l'autre côté du miroir, les profils des cyberattaques se diversifient alors que les capacités de nuisance s'enrichissent notamment au travers de la prolifération d'armes numériques. Prise d'otage d'un système d'information contre une demande de rançon, vol de propriété intellectuelle, victime collatérale d'un conflit entre Etats qui se déplace sur le champ cyber et qui entraîne la destruction indiscriminée de systèmes d'information vulnérables... L'actualité nous démontre quotidiennement que la palette de risques portée par les entreprises est de plus en plus grande ; et les conséquences constatées sont de plus en plus imprévisibles, allant jusqu'à faire chuter le PIB d'un Etat, ou « hacker » les opinions pour changer le cours d'une élection. Cette évolution rend nécessaire une nouvelle approche pour la cybersécurité et fait apparaître des enjeux majeurs d'organisation. En s'appuyant notamment sur les

tendances et typologies des différentes missions menées par ses 8.000 experts en cybersécurité, partout dans le monde, on constate une évolution lente mais marquée dans les demandes de ses clients et dans leur besoin d'accompagnement face au risque Cyber, aboutissant aujourd'hui à une rupture.

### **Double approche**

D'abord tournée vers la conformité technique et organisationnelle, la cybersécurité a rapidement évolué en considérant l'impact pour le métier de l'exploitation d'une vulnérabilité. Aujourd'hui, les grandes organisations mondiales enrichissent encore cette approche, orientée risque, et intègrent aux modèles existants l'ensemble des systèmes qui apparaissent tout au long de la chaîne de valeur, dans toute leur complexité et leur diversité : l'écosystème des partenaires, la *Supply Chain*, les plateformes collaboratives, la mobilité, etc. L'intégration du numérique est partout et le risque cyber l'est tout autant. C'est grâce à cette double approche à la fois stratégique, dans sa compréhension des enjeux et de l'évolution des menaces, et à la fois opérationnelle dans l'accompagnement de l'ensemble de la chaîne de valeur, que les organisations arriveront à considérer la cybersécurité comme un enjeu stratégique, pierre angulaire de toute prise de décision. S'il est impossible de savoir à quoi ressembleront les usages ou les technologies de demain et s'il est difficile de disposer d'une formule magique ou d'une solution universelle, il convient plus que jamais de faire preuve d'humilité et de se rappeler les enseignements de Darwin. Seules les organisations capables de s'adapter, de conserver la maîtrise globale de leurs biens matériels et immatériels sur une chaîne de valeur toujours plus étendue, et d'anticiper les bouleversements qui surviennent au-delà de leurs frontières pourront subsister demain et continuer de se développer.

## **□ □ THEME 1 - 2 : Exclusif : l'INHESJ va être supprimée, et l'IHEDN a eu chaud...**

**Source, journal ou site Internet : l'Opinion**

**Date 7 octobre 2019**

**Auteur : Jean-Dominique Merchet**

**Adressé par André Dulou**

L'Institut national des hautes études de sécurité et de justice fermera ses portes l'an prochain. On apprend que l'Institut national des hautes études de sécurité et de justice sera prochainement supprimée, à la fin de l'année prochaine. La décision a été prise par le Premier ministre en fin de semaine dernière, le 4 octobre. L'INHESJ est le petit frère de l'IHEDN, fonctionnant sur le même principe. Créé en 1989 sous le nom de IHESI, il s'était ensuite élargi à la Justice. L'INHESJ assurait notamment des formations de haut niveau pour les cadres de la sécurité, en lien avec des acteurs de la société civile. C'était l'un des rares lieux où des personnels avaient l'occasion de débattre des questions de sécurité intérieure dans une grande liberté et de manière transversale. L'INHESJ publiait également des travaux d'études et de recherches. Il abritait l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), qui fermera également ses portes. L'INHESJ dépendait du Premier ministre et ni le ministère de l'Intérieur, ni celui de la Justice ne se sont mobilisés pour éviter cette fermeture, motivée par des soucis d'économies budgétaires. Le sociologue de la Police Sebastian Roché estime que « la dernière porte se referme ». Alors que les questions de sécurité intérieure restent essentielles, comme on le voit avec le terrorisme par exemple, se priver d'un tel lieu de réflexion et d'échange ne peut que renforcer l'entre-soi des administrations, dont on mesure le danger. Par ailleurs, l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) qui était également menacé « a échappé de justesse » à un même sort, selon un proche du dossier.

## **2/ RELATIONS INTERNATIONALES -** **EUROPE DE LA DEFENSE - OTAN :**

### **□ □THEME 2 - 1 : « Pour bâtir l'Europe de la défense, gardons une dynamique collective »**

**Source, journal ou site Internet : Airbus - Dassault**

**Date 7 octobre 2019**

**Auteur : Eric Trapier – Dirk Hoke – communiqué de presse**

**Adressé par Jean-Claude Tourneur**

Saint Cloud/Munich, le 7 octobre 2019 -C'était il y a deux ans déjà que le président Emmanuel Macron et la chancelière Angela Merkel ont convenu de développer conjointement le Système de Combat Aérien Futur (SCAF). Cette annonce, majeure pour l'Europe de la Défense, doit maintenant continuer à avancer par le lancement sans plus attendre de la phase de démonstrateurs du programme. Lancer cette première phase de développement du SCAF, c'est lancer la première phase de développement du projet européen de défense du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans le contexte géopolitique actuel c'est aussi permettre à l'Europe de sauvegarder sa souveraineté industrielle et opérationnelle, c'est lui permettre de faire face aux menaces de demain. Si dans ce domaine l'Europe n'avance pas, si elle n'avance pas rapidement, il sera impossible de maintenir les capacités de développement et de production nécessaires à la souveraineté industrielle de défense. Le SCAF est une entreprise hautement complexe et ambitieuse, tant sur le plan technologique que stratégique et politique. C'est l'ensemble de nos moyens aériens et de leur capacité à agir de concert de façon optimale qui sera impacté. Il s'agit en réalité rien de moins que de notre capacité à assurer notre défense et notre autonomie dans les airs dans la deuxième partie du XXI<sup>e</sup> siècle qui est ici en jeu. L'objectif est de mettre en service opérationnel le SCAF au plus tard en 2040. Cette échéance, qui peut sembler lointaine, doit être planifiée bien à l'avance. Certes les premières grandes mesures ont déjà été prises avec succès. Les nations partenaires ont conjointement exprimé ce qu'elles attendent d'un tel système. Une organisation industrielle franco-allemande a été définie sous la direction nationale respective de DASSAULT AVIATION et d'AIRBUS DEFENCE and SPACE. Une étude de concept commune franco-allemande (JCS) a été lancée en janvier 2019 pour définir les contours de ce système. Nous voulons attester à quel point DASSAULT AVIATION et AIRBUS ont su rapidement trouver des accords et se mettre en ordre de marche. L'Espagne a officiellement rejoint le programme comme troisième nation partenaire. Mais les technologies futures doivent être développées dès maintenant pour être ensuite testées et qualifiées en vol. Cette phase de maturation est essentielle pour dérisquer et anticiper des développements aussi complexes. C'est la raison pour laquelle gouvernement et industrie ont convenu de lancer dès que possible une phase de développement d'un démonstrateur, pour laquelle l'industrie française et allemande, sous la coordination de DASSAULT AVIATION et d'AIRBUS, a remis des offres au Salon du Bourget en juin dernier. Il importe à présent de faire avancer concrètement le SCAF. Le prochain conseil des ministres franco-allemand doit servir de catalyseur à cette volonté commune d'aller de l'avant par le lancement rapide de cette phase de démonstrateurs et par l'engagement des nations partenaires sur un plan de financement fiable pour confirmer le caractère pérenne et cohérent de ce programme de développement européen.

DASSAULT AVIATION et AIRBUS sont prêts à relever le défi et ont désormais hâte de lancer sans attendre les travaux indispensables pour assurer la viabilité de ce programme sur le long

terme. Il appartient désormais aux leaders politiques d'utiliser courageusement cette dynamique et de prendre les décisions qui s'imposent pour ouvrir le prochain chapitre. Ne perdons plus de temps. L'industrie est prête, motivée et unie pour faire de ce programme un succès. Nos équipes sont mobilisées pour relever le défi ensemble ! Eric Trappier, Président-Directeur général de DASSAULT AVIATION et Dirk Hoke, Président exécutif d'AIRBUS DEFENCE and SPACE concluent « Nous appelons les responsables politiques à tout mettre en œuvre pour lancer le plus rapidement possible ces démonstrateurs, étape clef pour mettre cet ambitieux projet en marche. »

## □ □ THEME 2 - 2 : Michel Barnier : « Un accord sur le Brexit est très difficile, mais il reste possible »

Source, journal ou site Internet : Le Monde

Date : 7 octobre 2019

Auteur : Sylvie Kaufmann et Elea Pommers

Adressé par Elie Billaudaz

Le négociateur en chef du Brexit pour l'Union européenne participait samedi au Monde Festival. Il a fait part de son inébranlable volonté de trouver un accord avec le Royaume-Uni, tout en insistant sur les nécessaires concessions de Londres. Est-ce le décor magique du théâtre parisien des Bouffes du Nord ? La salle comble, à guichets fermés, qui l'a applaudi dès son entrée sur scène ? Le moment crucial que traversent les négociations sur le Brexit auxquelles il consacre sa vie depuis exactement trois ans pour gérer, au nom de l'Union européenne, ce divorce historique ? Invité du Monde Festival, samedi 5 octobre, Michel Barnier, 68 ans, avait laissé au vestiaire l'image du « technocrate sans charisme » pour livrer une leçon passionnée et émouvante sur l'Europe et sur le Brexit, cette aventure « *perdant-perdant* » qu'il était déterminé à conduire « *de manière ordonnée* ». Se doutait-il de la difficulté de ce qui l'attendait, lorsque Jean-Claude Juncker, le président de la Commission, lui a demandé, peu après le référendum britannique en 2016, de se charger de ce dossier sans précédent ? « *J'ai imaginé que ce serait très compliqué, et je n'ai pas été déçu !* » répond-il. Il s'agissait, après tout, de « *détricoter quarante-quatre ans d'intégration* » avec un pays qui s'apprête à « *quitter près de 700 accords* ».

### Trois tours d'Europe

---

Ce samedi encore, quatre jours après la remise d'une ultime offre d'accord par le gouvernement britannique de Boris Johnson, à deux semaines d'un Conseil européen déterminant et à trois semaines de la date fatidique du 31 octobre à laquelle, sauf report, le Royaume-Uni devrait se séparer de l'UE, M. Barnier juge « *un accord très difficile, mais possible* ». Si Londres ne « *revient pas avec de nouvelles propositions sur deux problèmes graves que nous leur avons signalés, je ne vois pas comment nous pourrions avancer* », dit-il. Ces problèmes portent sur le retour des contrôles douaniers entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, et sur le droit de veto sur l'accord que Londres souhaite accorder à l'Irlande du Nord. « *Le « no deal » ne sera jamais le choix de l'UE* », précise-t-il. S'il se produisait, « *ce serait – et je tiens à souligner le conditionnel –, ce serait le choix du Royaume-Uni* ». Avec une clarté pédagogique captivante, l'ancien ministre se fait alors professeur pour expliquer sa méthode Brexit. Cette méthode, c'est d'abord celle de « *la transparence* », dont il reconnaît qu'elle n'était pas forcément la règle à Bruxelles. « *J'ai une conviction, depuis le début de cette négociation, c'est qu'elle ne peut pas être secrète, c'est pourquoi je suis venu en parler* », explique-t-il aux spectateurs. Le négociateur en chef obtient de s'entourer d'une équipe de choc : une cinquantaine de personnes, « *moyenne d'âge 38 ans, paritaire, représentant dix-huit nationalités* », menée par

deux femmes : l'Allemande Sabine Weyand, adjointe de M. Barnier pendant ces trois ans, qui vient d'être nommée directrice générale de la Commission pour le commerce, et la Française Stéphanie Riso, qui devrait diriger le cabinet de la désignée commissaire Sylvie Goulard. Michel Barnier se fait fort d'« *informer en permanence* » les Vingt-Sept, ainsi que le Parlement européen. En trois ans, il a fait trois fois ce tour d'Europe. Autre conviction de Michel Barnier, sur la difficile question de l'Irlande qui s'est révélée, avec le fameux *backstop*, la pierre d'achoppement du Brexit : « *Nous devons préserver l'unité de l'île* », puisque les accords de paix du Vendredi saint de 1998 excluent le retour d'une frontière physique entre les deux Irlandes, « *mais aussi protéger l'intégrité du marché unique européen* ». L'Irlande, Nord et Sud, il l'a bien connue, comme commissaire européen à la politique régionale à l'époque des accords de paix. Et, de toute évidence, elle lui tient à cœur. Lorsque, raconte-t-il, lors d'un récent déjeuner, Boris Johnson lui dit, comme le pasteur Ian Paisley, « *que les Irlandais du Nord sont britanniques mais leurs vaches irlandaises* », il lui rétorque, « *mais vos vaches, Monsieur, elles sont européennes !* » « *Good point !* », concède Boris Johnson. Et, lorsqu'on lui demande si on ne s'est pas parfois perdus dans la technicité des détails de la négociation, la réponse fuse, indignée : « *Mais la paix, ce n'est pas technique !* »

#### Problèmes « concrets »

---

Michel Barnier se souvient alors d'une réunion qu'il a eue avec une vingtaine de femmes il y a un an à Dungannon, en Irlande du Nord, une région très marquée par la violence : « *Elles travaillaient dans un programme de coopération entre le Nord et le Sud. Certaines pleuraient, elles me disaient qu'il ne fallait pas que ça recommence, qu'elles ne voulaient plus voir leurs frères, leurs maris, partir et ne pas revenir. Elles me disaient : ne nous lâchez pas. Nous avons une responsabilité vis-à-vis d'eux.* » « *La question de la paix et de la stabilité en Irlande, ça n'est pas technique*, reprend-il. *La protection de la santé des consommateurs européens, ça n'est pas technique, ni leur sécurité juridique. Seules les solutions le sont. Les problèmes du Brexit sont concrets, immédiats pour des millions de citoyens, et on doit trouver dès maintenant des solutions durables. Car le Brexit n'est pas provisoire, et la paix ne peut pas être provisoire non plus.* » Et si les négociations échouent ? « *Nous sommes prêts pour un « no deal », même si nous ne le souhaitons pas* », assure-t-il. Et puis, « *accord ou pas, ce n'est pas la fin de l'histoire. Toute la future relation avec le Royaume-Uni reste à définir. Le plus important, c'est la reconstruction.* »

Diplomate, Michel Barnier refuse de commenter le naufrage de la vie politique britannique. Il ne recule pas, en revanche, devant « *les leçons du Brexit* » : il faut, dit-il, répondre « *à la colère sociale* » qui fait le lit du populisme, et parler d'Europe aux citoyens. Sur l'Europe, « *dans notre pays, trop d'hommes et de femmes politiques rasent les murs au lieu de marcher au milieu de la route* ». « *Le Royaume-Uni a choisi d'être solitaire plutôt que solidaire* », regrette-t-il. « *Avec les évolutions du monde actuel, les pays européens, individuellement, ne seront plus à la table des grands pays de ce monde en 2050. Si nous voulons participer au nouvel ordre mondial, il faut être autour de la table.* » Le seul moyen, « *c'est d'être ensemble, à Vingt-Sept* ». Un spectateur se lève, lui dit qu'il est venu de loin pour le remercier. Et, avant la dernière longueur du Brexit, les Bouffes du Nord offrent à Michel Barnier une ovation debout.

## □ □ THEME 2 - 3 : L'ONU dans le rouge, menacée de fin de mois difficile

Source, journal ou site Internet : Le Figaro

Date : 8 octobre 2019

Auteur : avec AFP

## Adressé par André Dulou

L'ONU, dont les réserves de trésorerie sont faibles, doit limiter ses dépenses pour pouvoir garantir le règlement des salaires de 37.000 salariés, selon son secrétaire général Antonio Guterres.

Le budget de fonctionnement de l'ONU est dans le rouge depuis fin septembre de 230 millions de dollars et «les dernières réserves de trésorerie risquent d'être épuisées d'ici à la fin du mois», affirme lundi dans une lettre son secrétaire général, Antonio Guterres. Le pouvoir de l'Assemblée générale de l'ONU est avant tout médiatique. Pour garantir le paiement des salaires jusqu'à la fin de l'année, des mesures devront être prises, précise-t-il dans cette missive destinée au personnel (environ 37.000 personnes travaillent pour le secrétariat de l'ONU) et obtenue par l'AFP. Pour limiter les dépenses au cours du dernier trimestre, Antonio Guterres évoque notamment la possibilité de reporter des conférences et des réunions et de revoir à la baisse les services à fournir. Des instructions ont aussi été données pour restreindre les voyages officiels aux activités les plus essentielles, procéder à des reports d'achats de biens et de services et à des économies d'énergie. «A ce jour, les États membres n'ont versé que 70% du montant total nécessaire aux activités inscrites au budget ordinaire de 2019», indique le secrétaire général au sujet de ces problèmes de trésorerie. Il précise avoir «écrit aux États membres le 4 octobre pour leur expliquer que les activités financées au moyen du budget ordinaire sont à un stade critique». Le budget de fonctionnement de l'ONU pour la période 2018-2019, séparé des crédits pour les opérations de paix, avoisine les 5,4 milliards de dollars. Les États-Unis en paient 22%. «En dernière analyse, ce sont les États membres qui sont responsables de la santé financière de l'Organisation», rappelle Antonio Guterres dans sa lettre, en évoquant implicitement les pays qui ne paient pas leur contribution ou en retard, mettant à mal la trésorerie onusienne.

## 3/ ARMEMENTS - INDUSTRIES – ECONOMIE

### □ □THEME 3 - 1 : Normes OMI 2020 : le monde du shipping est « loin d'être prêt »

Source, journal ou site Internet : **Le Marin**

Date : **7 octobre 2019**

Auteur : **Thibault Teillard**

Adressé par **François Jouannet**

Intercargo, la principale association d'armateurs dans le vrac sec, estime qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire. Moins de trois mois avant l'entrée en vigueur de la réduction de 3,5 à 0,5 % de la teneur maximale autorisée de soufre dans le fuel, le sujet a mobilisé une réunion d'Intercargo les 3 et 4 octobre à Athènes. Avec un fond d'inquiétude. Spyros Tarasis, vice-président de l'association qui représente 142 armateurs et un quart du tonnage de vraquiers dans le monde (2 252 navires pour 241 millions de tpl), a déclaré à la presse : « Si vous demandez aux armateurs: êtes-vous prêts pour 2020 ? », Ils répondront « oui, nous sommes prêts ». Mais personne n'est prêt, croyez-moi. » Les vraquiers pèsent 850 millions de tpl de capacité de transport. Pour le président d'Intercargo, Dimitris Fafalios, « une partie de cette capacité est couverte par des contrats réguliers de fourniture de carburant mais une grande partie ne l'est pas ».

Le secrétaire général de l'OMI confirme

L'offre de fuel moins soufré ne semble assurée que dans certaines régions centrales (Chine, Singapour, Corée, Europe, Moyen-Orient, golfe du Mexique) et pas dans tous les ports, ce qui

posera de sérieux problèmes aux armateurs de tramping qui vont partout dans le monde. D'autant que les pétroliers ne garantissent pas la stabilité du fuel à 0,5 % selon les mélanges qui pourront être faits. Et que tous les fuels n'ont pas encore été commercialisés. La disponibilité de soutes à faible teneur en soufre pourrait ne pas être garantie sur certaines routes commerciales nord-sud, a confirmé le 7 octobre Kitack Lim, le secrétaire général de l'Organisation maritime internationale lors de l'ouverture de la conférence maritime chypriote à Limassol.

## □ □ THEME 3 - 2 : La course à la taille critique vitale pour la PME Rafaut

**Source, journal ou site Internet : la Tribune**

**Date : 7 octobre 2019**

**Auteur : Michel Cabirol**

**Adressé par Jean-Claude Tourneur**

Depuis 2015, Rafaut a pris du poids. La PME francilienne est passée de près de 30 millions d'euros en 2015 à 92 millions en 2019. Elle inaugure en présence de Florence Parly, un nouveau site près de Valenciennes, qui l'aidera à croître. Les PME, une priorité pour Florence Parly qui inaugure ce lundi le site de Rafaut, à Rouvignies à proximité de Valenciennes (Nord). Un site consacré entre autres à la fabrication de corps de bombe. Surtout la ministre des Armées va rendre hommage à une belle success-story d'une PME familiale, qui est passée en douceur grâce à son fondateur Jacques Rafaut dans les mains de fonds d'investissement à partir de 2015 (ACE Management, puis HLD Europe en 2018). Le capital de Rafaut est détenu par le groupe financier HLD Europe (environ 60 %), Aerofund 3 via le fonds Tikehau (environ 15 %), Etoile ID (7 %), BNP Développement (5 %), ainsi que Jacques Rafaut et le management. En quatre ans, Rafaut a triplé son chiffre d'affaires, passant de près de 30 millions d'euros en 2015 à 92 millions d'euros fin 2019 (400 salariés). Une croissance maîtrisée grâce au PDG, Bruno Berthet, venu en 2011 de la Direction générale de l'armement (DGA). Présent depuis plus de 50 ans dans le secteur de l'aéronautique civile et de la défense, le groupe Rafaut est spécialisé dans les équipements d'emport, les charges et munitions ainsi que les réservoirs de carburant externes. Il s'est lancé dans la fabrication de corps de bombe depuis la fin de la société SAMP. Ce qui permet à la France de rester souveraine dans cette activité sensible.

### **La course à la taille**

La nouvelle usine 4.0, dont l'investissement s'est élevé entre 20 et 25 millions d'euros, va aider la PME à grandir de façon pérenne. Le site de Roumignies, qui va employer en rythme de croisière 50 salariés, va lui permettre de croître de façon organique dans le secteur militaire mais aussi d'adresser une offre dans d'autres secteurs technologiques tels que l'aéronautique civile, le ferroviaire, le nucléaire, les énergies nouvelles. Il va profiter de la croissance du budget des armées. Chaque année, le ministère des Armées consacre près de 14% de son budget annuel à des achats directs auprès de quelques 26.000 PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire). Sur la période de la Loi de programmation militaire (2019-2025), ce sont environ 40 milliards d'euros qui seront ainsi dépensés auprès des PME et ETI. Cette PME francilienne, qui a racheté cette année AEds (46 millions d'euros de chiffre d'affaires), vise en 2020 un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros. En grossissant, cette acquisition va peut-être lui permettre de rester sous-traitant de rang 1 pour Airbus et Dassault Aviation. Et ce n'est peut-être pas fini. Car Rafaut rêve de mettre la main sur Alkan (près de 50 millions de chiffre d'affaires), leader sur les systèmes d'emport et d'éjection destinés aux avions de combat, d'entraînement, patrouilleurs maritimes, hélicoptères et drones. Cette PME est

détenue par les fonds d'investissements Chevrillon et IDI Investissements ainsi que son équipe de management. Enfin, Rafaut a conclu un accord de coopération avec la PME allemande Autoflug, notamment dans la perspective du programme de système aérien de combat du futur.

### □ □ THEME 3 - 3 : Airbus : commande de H 225 pour les missions SAR au Groenland

Source, journal ou site Internet : Mer et marine

Date : 8 octobre 2019

Auteur : Vincent Groizeleau

Adressé par François Jouannet

Dans le cadre des missions de recherche et de sauvetage qu'elle assure au Groenland pour le compte du gouvernement danois, Air Greenland a passé commande à Airbus Helicopters de deux nouveaux H225. Livrables dans les mois qui viennent, ces appareils succéderont aux deux vieux S-61 Sea King actuellement mis en œuvre par la compagnie groenlandaise. Celle-ci dispose d'une flotte de 14 hélicoptères, dont 12 Bell 212, répartis à différents points du littoral. En plus des activités commerciales de la compagnie, ils assurent une permanence opérationnelle pour les opérations de secours sur le territoire groenlandais, ainsi que de recherche et de sauvetage en mer. Hélicoptères biturbines de la classe 11 tonnes appartenant à la famille Super Puma, les H225, mis en œuvre par 2 pilotes, peuvent transporter jusqu'à 18 passagers ou 6 civières. Les machines commandées par Air Greenland seront bien entendu adaptées aux conditions très rudes du grand nord, avec notamment un système anti-givrage complet. Avec des performances supérieures à celles des vénérables Sea King, elles vont permettre de moderniser et renforcer les capacités SAR dans la région de l'Arctique et dans le détroit du Danemark, entre le Groenland et l'Islande. Cela, alors que l'activité maritime s'y développe fortement, en particulier le secteur de la croisière.

### □ □ THEME 3 - 4 : Le Rafale « Make in India » sur la piste d'envol en Inde

Source, journal ou site Internet : La Tribune

Date : 7 octobre 2019

Auteur : Michel Cabirol

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Les discussions entre la France et l'Inde portent sur la vente d'au moins 36 Rafale dans le cadre d'une procédure de gré à gré. Paris et New Delhi discutent d'un contrat de gré à gré portant sur la vente d'au moins 36 Rafale, qui seront fabriqués en Inde. Alors que le premier Rafale va être livré ce mardi à l'armée de l'air indienne, l'avion de combat de Dassault Aviation est à nouveau sur la piste d'envol en Inde. Pour autant, la signature d'un contrat reste encore prématuré et lointaine (fin 2020, début 2021). Ce qui est nouveau en revanche, c'est la reprise des discussions entre la France et l'Inde d'une part, et celles entre New Delhi et Dassault Aviation pour la vente d'au moins 36 Rafale dans le cadre d'une procédure de gré à gré, selon plusieurs sources concordantes. Certains évoquent même une centaine d'appareils. Quoi qu'il en soit, ces Rafale seraient cette fois-ci fabriqués en Inde dans le respect de la politique du "Make in India" lancée par le Premier ministre indien, Narendra Modi, à son arrivée au pouvoir en

2014. Les discussions entre la France et l'Inde sont intenses et régulières après une année 2018 où il ne s'est pratiquement rien passé ou presque en raison des élections indiennes, qui ont vu in fine la victoire facile de Narendra Modi, membre du parti nationaliste hindou Bharatiya Janata party (BJP), et de la polémique violente lancée par le Parti du congrès sur le contrat Rafale (36 appareils) signé en septembre 2016 après un an et demi de négociations à la suite de l'annonce d'acheter l'avion de combat français en avril 2015 de Narendra Modi à Paris.

### **Une annonce début janvier ?**

C'est la rencontre fin août entre Emmanuel Macron et Narendra Modi qui a notamment permis de booster les discussions sur une nouvelle acquisition du Rafale par l'armée de l'air indienne, qui souhaiterait au moins quatre escadrons (16-18 avions par escadron) supplémentaires de Rafale. L'objectif est une annonce officielle d'une commande à venir du Rafale par Narendra Modi lors de la visite d'Emmanuel Macron, invité en janvier prochain par le Premier ministre en Inde pour l'une des trois fêtes nationales indiennes, le jour de la République (Republic Day) qui se déroule le 26 janvier. Une telle annonce permettrait de bien aligner l'administration indienne sur la volonté politique de New Delhi. Aux négociateurs ensuite de négocier puis de concrétiser un contrat. Cette opération de gré à gré nécessite toutefois une procédure d'acquisition en urgence opérationnelle, que la "drôle de guerre" avec le Pakistan pourrait légitimer. Ce qui permettrait d'éviter de passer par une très longue procédure d'appel d'offres, qui pourrait ne pas aboutir comme beaucoup d'autres en Inde. Or, l'armée de l'air indienne a un véritable besoin opérationnel. Et le fait de prendre enfin le manche du Rafale pourrait lui donner encore plus de poids pour accélérer les discussions...

## **4/ Les forces armées- Air - Marine - Terre – Gendarmerie**

### **□ □THEME 4 - 1 : Le commandement cyber prend ses quartiers à Rennes**

**Source, journal ou site Internet : ZDnet**

**Date 4 octobre 2019**

**Auteur : Louis Adam**

**Adressé par Elie Billaudaz**

**Sécurité :** *La ministre des armées a inauguré hier le nouveau siège du commandement militaire de la cyberdéfense, qui sera basé à Rennes. Le bâtiment devra accueillir les 400 « cybercombattants » qui constituent la force d'action française en matière de guerre informatique. En France, la Cyberdéfense s'installe à l'ouest : l'armée inaugure ainsi le nouveau siège de son commandement cyber, qui sera basé à Rennes. Dans un nouveau bâtiment de 11 000 m<sup>2</sup>, le nouveau commandement pourra installer ses quartiers et ceux de ses 400 cybercombattants. Florence Parly, ministre des armées, avait fait le déplacement hier pour l'inauguration du nouveau bâtiment. Ce bâtiment sera baptisé « Commandant Roger Baudouin », en hommage à ce lieutenant spécialisé dans la cryptographie ayant rejoint le général de Gaulle à Londres pendant la seconde guerre mondiale et qui a notamment travaillé avec Alan Turing sur le décryptage de messages allemands pendant la guerre. Le projet de commandement cyber avait été esquissé par son le précédent ministre Jean Yves le Drian en 2016. Depuis, la mise en place de ce nouveau corps d'armée s'est fait une place dans la nouvelle Loi de Programmation Militaire (LPM 2019-2025) et prévoit de nombreux recrutements dans cette nouvelle branche. Au total, l'armée espère pouvoir compter sur un effectif de 4000 personnes d'ici 7 ans. « Si je*

suis aujourd'hui à Rennes, c'est parce que c'est ici que se concrétise une grande partie des efforts qui est réalisée pour bâtir notre cyberdéfense. Je commencerai par un chiffre : d'ici 2025, nous aurons une armée de 4 000 cybercombattants, soit 1 000 de plus qu'aujourd'hui. Sur ce millier de recrutements, 800 seront opérés dans le bassin rennais » a déclaré la ministre des armées. Le choix de Rennes pour établir ce siège du commandement cyber s'inscrit dans la logique de décentralisation engagée par le ministère. Le ministère des armées entend en effet délocaliser ses ressources humaines à Tours, son futur commandement spatial à Toulouse et enfin le commandement cyber à Rennes. La Bretagne bénéficie d'un écosystème de formations et d'entreprises du secteur de la cyberdéfense très développé, structuré notamment autour du pôle d'excellence Cyber.

## □ □ THEME 4 - 2 : Plan famille : Brest inaugure ses premiers bâtiments rénovés

Source, journal ou site Internet : [defense.gouv.fr](http://defense.gouv.fr)

Date : 8 octobre 2019

Auteur : SEMARM/DICOD

Adressé par André Dulou

C'est une des conséquences du « Plan Famille » du ministère des Armées présenté le 31 octobre 2017 : afin d'améliorer les conditions de vie des militaires et de leurs familles, des travaux de réhabilitation et de modernisation de logements et d'hébergements ont été lancés sur la base navale de Brest. Rénovation thermique, refonte des réseaux sanitaires, mise aux normes du réseau électrique, réaménagement des pièces intérieures, remplacement des menuiseries extérieures : voici quelques-uns des travaux lancés au profit des militaires de la base navale de Brest et de leurs familles. Le 7 octobre 2019, la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, s'est rendue sur place constater l'avancée des chantiers et inaugurer les bâtiments fraîchement rénovés. Premiers bénéficiaires de ces travaux : les fusiliers marins. Le casernement « Grand-Duc Ouest », livré en juin dernier, abrite désormais 47 chambres – pour 82 lits – qui ont été entièrement rénovées : isolation, création de salles de douche avec WC pour chaque chambre et de trois chambres avec accès pour personne à mobilité réduite, pose de 42m<sup>2</sup> de panneaux solaires. Un autre casernement, « Keravel », a été pour sa part entièrement réhabilité. Il a notamment bénéficié d'une redistribution des locaux, d'une réfection des sols et d'installations de chauffage et d'électricité pour les 27 chambres offrant 101 lits. Autre chantier majeur : la réhabilitation de 100 logements domaniaux de la cité Saint-Pierre, située à proximité du Centre d'instruction naval. Construit en 1947, ce quartier est composé de maisons individuelles mitoyennes, logements de fonction occupés par des gendarmes maritimes. Lancés en juillet 2018, les travaux s'achèveront en 2023. Ici encore, la rénovation thermique, le confort acoustique, les aménagements extérieurs et la rénovation des intérieurs sont au programme. Objectif également affiché : une réduction de la consommation énergétique de 50%.

### **70 millions d'euros investis d'ici 2025**

« L'hébergement de nos soldats est une priorité et nous travaillons à rattraper le sous-investissement chronique de ces dernières années » a indiqué la secrétaire d'Etat lors de sa visite. « C'est une réponse aux contraintes inhérentes aux obligations militaires et un argument d'attractivité et de fidélisation de nos jeunes recrues. Sur Brest, 70 millions d'euros seront en tout investis d'ici 2025 dans la rénovation, l'agrandissement ou la construction de logements,

*souvent au bénéfice des PME locales. A l'échelle du pays, ce sont plus de 900 millions d'euros qui seront consacrés à l'hébergement de nos troupes et de leurs familles. »*

### □ □ THEME 4 - 3 : CEMA : journée nationale des blessés du service de santé

**Source, journal ou site Internet : [defense.gouv.fr](http://defense.gouv.fr)**

**Date : 8 octobre 2019**

**Auteur : EMA/DCSSA**

**Adressé par André Dulou**

La deuxième journée nationale des blessés du service de santé des armées et de leurs familles s'est déroulée le samedi 28 septembre 2019 dans tous les établissements du service de santé des armées. Le chef d'état-major des armées (CEMA), le général d'armée François Lecointre, avait choisi d'être présent à la cérémonie parisienne qui s'est tenue à l'École du Val-de-Grâce. Le CEMA, en présence du chef d'état-major de l'armée de terre et de la directrice centrale du service de santé des armées, a présidé la cérémonie militaire. Dans son ordre du jour, le CEMA a souligné « [...] *Pour les soldats, marins et aviateurs que vous accompagnez au combat sur tous les théâtres où nos armées portent les couleurs de la France, la force de votre dévouement est une source sans cesse renouvelée de reconnaissance et d'admiration. De reconnaissance d'abord parce que nous savons bien que si vous n'étiez pas à nos côtés nous n'oserions pas aller jusqu'au bout de nos combats, D'admiration ensuite, parce que l'élan de compassion qui nous anime et vous arme du courage le plus extrême est une manifestation les plus belles et les plus mystérieuses de la puissance du sentiment d'humanité. [...] Quand je pense à vous, blessés du service de santé, atteints dans votre chair ou dans votre âme, c'est à cette humanité que je pense, c'est devant elle que je m'incline, au nom de toutes les armées, avec l'immense respect que nous devons et qu'avec nous, la Nation entière vous manifeste. Par votre héroïsme, votre courage et votre générosité, c'est la plus belle France que vous incarnez. »*

Le général a ensuite longuement échangé avec les militaires blessés et les familles.

### □ □ THEME 4 - 4 : Le VABSAN fait peau neuve en attendant l'arrivée de Scorpion

**Source, journal ou site Internet : [defense.gouv.fr](http://defense.gouv.fr)**

**Date : 7 octobre 2019**

**Auteur : DCSSA/DIVOPS**

**Adressé par André Dulou**

Le vendredi 6 septembre 2019, la société ARQUUS Défense a dévoilé le prototype de la version « évolution contre-IED » (EVOL CIED) du VABSAN. Ce fut l'occasion pour l'équipe de marque du SSA composée de personnels de la Direction de la médecine des forces (DMF), de la Direction des approvisionnements en produits de santé des armées (DAPSA) et de la Division Opérations (DIVOPS) de découvrir le fruit de plus de deux ans de travail. Cette version reprend les avancées de la version VABSAN CIED (protection du véhicule et des personnels, nouveau porte-brancard inférieur) en y ajoutant une mise à niveau de la zone de travail des équipes médicales. Il aura fallu deux ans de collaboration étroite entre le SSA, l'armée de Terre, la DGA et la société ARQUUS pour aboutir à un prototype répondant pleinement aux exigences

opérationnelles du SSA. C'est en capitalisant sur les nombreux retours d'expérience émanant des opérations que cette nouvelle version a été conçue. Les évolutions sont très nombreuses et apportent aux équipes soignantes comme aux patients un niveau de protection adapté à la menace tout en leur offrant une meilleure ergonomie de travail. Plus qu'une amélioration de la protection, c'est une remise à niveau intégrale du compartiment médical qui a été opérée. Sièges anti-mine, interphonie, nouveau système porte brancard, électrification ou encore rangements complémentaires sont autant d'évolutions indispensables qui ont été implémentées sur cette version. Trente VAB SAN EVOL CIED sont prévus à compter de 2021. Ils renforceront les quinze VABSAN CIED dont le déploiement à BARKHANE est prévu en 2020.

## 5/ ZONES DE CONFLITS

### □ □ THEME 5 - 1 : Syrie : Trump laisse le champ libre à Erdogan

Source, journal ou site Internet : Le Point

Date : 7 octobre 2019

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Elie Billaudaz sur un article du Figaro : « Syrie : pas de retrait américain – Trump menace Ankara »

La Maison-Blanche a fait savoir qu'elle retirait ses troupes du nord de la Syrie alors que l'intervention de la Turquie y est imminente. L'annonce surprise pourrait avoir des conséquences incalculables, notamment sur les forces kurdes dans le nord de la Syrie, fer de lance de la bataille remportée contre Daech. Les États-Unis ont annoncé dimanche soir que la Turquie mènerait « bientôt » une incursion militaire en Syrie et qu'ils retireraient leurs propres troupes du voisinage immédiat de cette opération. La Maison-Blanche rendait compte d'une conversation téléphonique entre le président américain Donald Trump et son homologue turc Recep Tayyip Erdogan. « La Turquie va bientôt mettre en œuvre son opération prévue de longue date dans le nord de la Syrie », a déclaré la porte-parole de la Maison-Blanche Stephanie Grisham, dans un communiqué. « Les forces américaines ne vont pas soutenir ou être impliquées dans l'opération, et les forces américaines, qui ont vaincu le *califat* territorial de l'État islamique, ne seront plus à proximité immédiate », a-t-elle précisé. Cette annonce a été immédiatement suivie d'effet. Les Forces démocratiques syriennes (FDS), alliance de combattants kurdes et arabes, ont indiqué lundi matin dans un communiqué que les « forces américaines se retiraient des zones frontalières avec la Turquie » tandis que l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a confirmé un retrait des forces américaines de positions clés à Ras al-Aïn et Tal Abyad, tandis que, selon l'ONG basée à Londres, les forces kurdes creusaient des tranchées et des tunnels dans ces zones ainsi que près de Kobané en préparation de l'offensive. L'ONU a fait part de son extrême inquiétude : « Nous ne savons ce qui va se passer. (...) Nous nous préparons au pire », a déclaré le coordinateur humanitaire des Nations unies pour la Syrie, Panos Moumtzis, lors d'une conférence de presse à Genève.

Erdogan « au bout de sa patience »

La Maison-Blanche n'a donné aucun détail sur l'opération turque, dont la portée reste incertaine, de même que ses conséquences pour les combattants kurdes alliés de Washington. Sur son compte Twitter, la coalition arabo-kurde des Forces démocratiques syriennes (FDS) s'est élevée

contre la décision américaine et la possible intervention militaire turque. Elles risquent de « remettre en cause le succès obtenu contre l'EI », de faire de la Syrie « une zone de conflit permanent » et d'entraîner un « retour des chefs de l'EI », a-t-elle mis en garde. M. Erdogan avait affirmé mardi dernier que la Turquie arrivait à bout de sa patience vis-à-vis des États-Unis au sujet de la création d'une zone de sécurité dans le nord de la Syrie. Et il avait menacé d'une opération militaire imminente. « À ce stade, nous n'avons d'autre choix que de poursuivre sur notre propre voie », avait déclaré le chef de l'État turc lors d'un discours télévisé. Cette zone tampon doit être créée entre la frontière turque et les zones syriennes contrôlées par la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG), principale composante des FDS soutenue par les États-Unis et sur laquelle Washington s'est appuyée pour combattre l'EI. Ankara considère cette milice comme une organisation « terroriste » et ne tolère pas sa présence à proximité de sa frontière. Ce lundi, le président turc a affirmé que l'offensive arriverait à n'importe quel moment. « On pourrait entrer n'importe quelle nuit sans prévenir ». Son chef de la diplomatie, Mevlüt Cavusoglu, a dit que son pays était déterminé à « nettoyer » le nord de la Syrie des « terroristes » qui menacent sa sécurité, en allusion aux forces kurdes.

### Revirement

L'annonce de dimanche soir représente un nouveau revirement dans la position américaine sur la Syrie. Les États-Unis estimaient jusqu'ici qu'il était nécessaire pour leurs militaires de rester dans le nord de la Syrie afin de contrer toute résurgence du groupe EI. Donald Trump avait certes annoncé à la fin de l'année dernière le retrait des troupes américaines de Syrie, alors estimées à environ 2 000 hommes, en grande partie des forces spéciales. Mais les Américains avaient ensuite temporisé, notamment à la demande du Pentagone. La présidence turque a elle aussi rendu compte de l'appel téléphonique entre MM. Trump et Erdogan. Mais elle s'est limitée à indiquer dans un communiqué que les deux dirigeants se rencontreraient le mois prochain à Washington, à l'invitation de la Maison-Blanche, pour discuter de la mise en place de cette zone de sécurité en Syrie. Selon Ankara, Erdogan a exprimé à Trump « sa frustration concernant l'absence de mise en œuvre par l'armée et les services de sécurité américains de l'accord » conclu en août avec Washington sur la création de la zone.

### Les djihadistes européens en question

Dans son communiqué, la Maison-Blanche évoque également la possibilité de confier à la Turquie la responsabilité des combattants européens de l'EI actuellement détenus en Syrie par les Kurdes. « Le gouvernement des États-Unis a pressé la France, l'Allemagne et d'autres pays européens, d'où viennent beaucoup des combattants de l'EI capturés, de les reprendre, mais ils ne veulent pas et refusent », a dit la Maison-Blanche. « La Turquie va maintenant être responsable pour tous les combattants de l'EI dans la zone, capturés dans les deux dernières années », a-t-elle ajouté. Les Européens estiment que leurs ressortissants partis combattre dans les rangs de l'EI et capturés par les combattants de la coalition arabo-kurde doivent rester détenus dans la zone. La France, l'un des principaux pays concernés, estime qu'ils doivent aussi y être jugés.

## [□ □ THEME 5 - 2 : Manifestations en Equateur : les raisons de la colère](#)

**Source, journal ou site Internet : RFI**

**Date 8 octobre 2019**

**Auteur :**

## Adressé par André Dulou

L'Équateur s'embrase depuis près d'une semaine. En cause, la fin des subventions sur les carburants octroyées par les autorités. Une décision qui a plongé le pays dans le chaos. Tout a commencé après l'annonce, mardi 1er octobre, de la fin des subventions sur les carburants. Une pratique qui était ancrée depuis plusieurs années dans ce pays. Une décision nécessaire pour obtenir l'aide du Fond monétaire international qui s'était mis d'accord sur un prêt de plus de 4 milliards de dollars pour aider l'Équateur à redresser son économie. Dans un pays où le transport routier est roi, le prix du carburant est un point sensible. Cette mesure a donc logiquement engendré une réaction du secteur des transports, la « classe du volant » comme on le surnomme en Équateur. Syndicats et patronat de ce secteur ont donc littéralement bloqué le pays durant 48h, jeudi et vendredi dernier, obligeant les écoles à fermer et réduisant drastiquement l'activité économique. L'industrie du pétrole en a notamment pâti avec une baisse de 12% de sa production.

Des hausses qui pourraient atteindre 120%

Il faut dire que les hausses annoncées des tarifs des carburants pourraient atteindre plus de 120%. Une situation qui a forcé les autorités à décréter l'état d'urgence pour déployer des forces de l'ordre en nombre. Samedi, le secteur des transports a annoncé mettre fin au mouvement, tout en convoquant une grève nationale pour ce mercredi. Mais les communautés indigènes de plusieurs provinces du pays ont décidé, elles, de poursuivre le conflit, durcissant même le mouvement. Face à ces affrontements et craignant des débordements ce mercredi, le président Lenín Moreno a annoncé, lundi 7 octobre, le transfert de son gouvernement à Guayaquil, la deuxième plus grande ville du pays, située à 200 km au sud de la capitale, Quito.

## □ □ THEME 5 - 3 : Mali : le groupe jihadiste GSIM revendique les attaques de Boulkessi et Mondoro

Source, journal ou site Internet : RFI

Date : 8 octobre 2019

Auteur :

Adressé par André Dulou

Au Mali, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans revendique la double attaque du 30 septembre à Boulkessi et à Mondoro dans le centre du pays. Dans un communiqué diffusé lundi soir sur les réseaux sociaux, le GSIM, dirigé par Iyad Ag Ghali, fait état de plus de 80 militaires maliens tués. Le GSIM a attendu une semaine avant de revendiquer la double attaque du camp militaire de Mondoro et du détachement malien du G5 Sahel à Boulkessi. Cette dernière est devenue l'épisode le plus meurtrier perpétré contre des Forces armées maliennes (Fama) depuis de violents combats dans la région de Kidal en mai 2014. La coalition jihadiste dirigée par Iyad Ag Ghali, associé à Amadou Koufa de la katiba du Macina dans le centre du Mali et à Aqmi, Al-Qaïda au Maghreb islamique, assure avoir tué plus de 80 soldats maliens. Le bilan officiel des autorités lui fait état de 40 morts. Le GSIM aurait capturé plusieurs soldats, dont un officier. Les assaillants annoncent également avoir saisi un important lot de matériel, dont une quinzaine de mitrailleuses, 76 fusils Kalachnikov, deux mortiers ainsi que de nombreuses munitions.

Association avec le groupe Etat islamique ?

Du matériel militaire qui vient s'ajouter au butin déjà emporté en août à Koutougou au Burkina Faso. Une action qui avait aussi été revendiquée par le GSIM, sauf que, selon une note des renseignements burkinabè, cette attaque aurait été planifiée et exécutée par la branche dirigée par Abdoul Hakim de l'État islamique au Grand Sahara. L'EIGS prend d'ailleurs de plus en plus d'ampleur dans cette zone frontalière entre le Mali et le Burkina Faso estiment plusieurs sources sécuritaires. Alors est-ce que l'EIGS s'est associé au GSIM en envoyant des combattants à Boulkessi la semaine dernière ? Est-ce qu'ils ont fait front commun ? Difficile de répondre. D'autant plus que la présence d'un troisième groupe n'est pas exclue. Mardi dernier, dans un communiqué, le commandement de la force conjointe du G5 Sahel avait rapidement accusé le groupe burkinabè Ansarul Islam d'être l'auteur de cet attentat meurtrier.

## □ □ THEME 5 - 4 : Libye : L'ONU met en garde contre des attaques contre des infrastructures civiles

Source, journal ou site Internet : l'Expression

Date : 8 octobre 2019

Auteur :

Adressé par André Dulou

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a mis en garde contre des attaques contre les infrastructures civiles dans le pays, après l'attaque menée par les troupes de l'officier à la retraite Khalifa Haftar contre l'aéroport international de la ville de Misurata, à quelque 200 km à l'est de la capitale Tripoli. «Suivant les des informations faisant état de frappes aériennes sur l'aéroport civil de Misurata, la MANUL avertit que les attaques contre des infrastructures et les installations civiles constituaient une violation flagrante du droit international humanitaire», a dit la MANUL dans un communiqué publié dimanche. «La mission demande la cessation immédiate de telles attaques insensées, en particulier contre le seul aéroport civil dans l'ouest de la Libye, disponible pour des millions de Libyens», indique le communiqué. Samedi dernier, les troupes de Haftar avaient déclaré qu'elle avaient pris pour cible l'aéroport international de Misurata et détruit le système de contrôle de drones et utilisé par les forces du gouvernement d'union nationale libyen (GNA) soutenu par l'ONU. Les forces du GNA ont déclaré que la frappe aérienne avait blessé un travailleur et causé des dommages matériels à l'aéroport. Depuis début avril, Haftar a mené une attaque militaire contre le gouvernement soutenu par l'ONU à Tripoli et sa périphérie tentant de prendre le contrôle de la capitale .

## 6/ RENSEIGNEMENTS ET MENACES :

### □ □ THEME 6 - 1 : Procès Karachi. Qui sont les protagonistes de l'affaire ?

Source, journal ou site Internet : Le télégramme

Date : 7 octobre 2019

Auteur :

Adressé par François Jouannet

Le procès de l'affaire Karachi s'ouvre, ce lundi, à Paris. Six prévenus comparaissent dans le volet financier de ce dossier tentaculaire. Auxquels s'ajoutent Édouard Balladur et François Léotard, renvoyés devant la Cour de justice de la République. Il y a vingt-cinq ans, l'un vendait des navires de guerre, deux autres gravitaient dans un milieu opaque où la corruption était la règle,

les trois derniers évoluaient en politique : ce lundi, ils comparaissent à Paris dans le volet financier de l'affaire Karachi. Au cœur du dossier : des soupçons de rétrocommissions sur des sommes réglées à des intermédiaires, le « réseau K », en marge de la vente de frégates à l'Arabie saoudite (contrat Sawari II) et de sous-marins au Pakistan (Agosta). Rétrocommissions illégales qui auraient servi selon l'accusation à financer la campagne présidentielle malheureuse d'Édouard Balladur en 1995. L'ancien Premier ministre et François Léotard, ministre de la Défense, seront jugés devant la Cour de justice de la République.

### **L'industriel**

**DOMINIQUE CASTELLAN.** Il était à l'époque PDG de la branche internationale de la Direction des constructions navales (devenue Naval Group), la DCNI. Aujourd'hui retraité, il sera jugé pour abus de biens sociaux. Il lui est reproché d'avoir, sur instructions du ministère de la Défense, fait entrer dans les négociations Agosta un deuxième réseau d'intermédiaires, pourtant « inutile » puisqu'un premier réseau était déjà opérationnel, à des conditions financières ultra-favorables. L'accusation lui reproche d'avoir rémunéré ce « réseau K » plus de 190 millions de francs (28 millions d'euros) en toute connaissance de cause. Son avocat, Alexis Gublin, plaidera la relaxe. Il soutient que les efforts de corruption, à l'époque licites, du « réseau K », avaient été utiles. Le dirigeant de l'équivalent de la DCNI pour les contrats saoudiens, la Sofresa, est quant à lui décédé.

### **Le « réseau K » : les intermédiaires**

**ZIAD TAKIEDDINE.** Le sulfureux homme d'affaires franco-libanais, qui connaissait François Léotard avant que celui-ci soit nommé ministre de la Défense, entretenait alors de bonnes relations avec Renaud Donnedieu de Vabres, proche conseiller de Léotard, et était ami avec Thierry Gaubert, engagé dans la campagne Balladur. Il est soupçonné d'avoir perçu des dizaines de millions d'euros de commissions « indues » avec les deux autres membres du réseau, Abdul Rahman Al Assir et Ali Ben Moussalem, décédé depuis. Selon l'accusation, une petite partie de cet argent, les « rétrocommissions », a atterri sur les comptes de la campagne Balladur. Un temps écroué, il devra répondre de complicité et recel d'abus de biens sociaux au préjudice de la DCNI et de la Sofresa. Pendant l'enquête, il avait affirmé avoir remis 6 millions de francs (moins d'un million d'euros) à Thierry Gaubert sur demande de Nicolas Bazire, directeur de la campagne Balladur, ce que les intéressés réfutent. « Ce n'était pas relié expressément dans son esprit à un financement de Balladur », affirme aujourd'hui son avocate Élise Arfi. Il sera par ailleurs jugé pour fraude fiscale, blanchiment ou encore faux témoignage sous serment.

**ABDUL RAHMAN AL ASSIR.** L'associé de Ziad Takieddine au sein du « réseau K » se voit reprocher les mêmes accusations de complicité et recel d'abus de biens sociaux. Comme Takieddine, l'homme d'affaires espagnol d'origine libanaise, qui vit en Suisse, soutient que l'intervention du « réseau K » a débloqué les contrats Agosta et Sawari II, donc que les commissions étaient justifiées. Sa présence au procès est peu probable.

### **Les politiques**

**RENAUD DONNEDIEU DE VABRES.** Alors le plus proche collaborateur du ministre de la Défense François Léotard, il sera jugé pour complicité et recel d'abus de biens sociaux. L'accusation reproche au ministère d'avoir imposé le « réseau K » aux industriels. Pendant l'enquête, Donnedieu de Vabres, devenu consultant notamment dans le domaine culturel, avait réfuté tout financement politique, disant n'avoir jamais entendu parler de rétrocommissions.

**THIERRY GAUBERT.** À l'époque membre du cabinet du ministre du Budget Nicolas Sarkozy, engagé dans la campagne Balladur, il est poursuivi pour avoir rapatrié des fonds remis

par son ami Takieddine pour « assurer le financement » de la campagne Balladur. Et notamment pour avoir permis le versement de 10,25 millions de francs en espèces sur le compte de campagne de Balladur le 26 avril 1995, après sa défaite. Aujourd'hui consultant, Thierry Gaubert est poursuivi pour recel d'abus de biens sociaux. Lui qui avait plusieurs fois rejoint Ziad Takieddine à Genève et avait ouvert un compte en Suisse réfute tout financement occulte du camp Balladur.

**NICOLAS BAZIRE.** Aujourd'hui l'un des dirigeants du groupe de luxe LVMH, cet ancien officier de marine était alors directeur de cabinet du Premier ministre Édouard Balladur (1993-1995) puis directeur de sa campagne présidentielle. Il sera jugé pour complicité et recel d'abus de biens sociaux. L'accusation lui reproche d'avoir, quand il était à Matignon, validé l'introduction du « réseau K » dans les négociations. Et d'avoir, en tant que directeur de la campagne Balladur, téléguidé l'arrivée des 10,2 millions sur le compte de la campagne. Lui aussi a réfuté toute connaissance de rétrocommissions et toute participation à un financement politique.

## **Les principales étapes de l'affaire Karachi**

### **1994-95 : contrats et commissions**

En 1994, plusieurs gros contrats d'armement sont conclus par le gouvernement d'Édouard Balladur : trois sous-marins sont vendus au Pakistan pour environ 830 millions d'euros et deux frégates à l'Arabie saoudite pour 3 milliards d'euros. Arrivé à l'Élysée en 1995, Jacques Chirac fait stopper un an plus tard les versements de commissions à des responsables locaux, légales jusqu'en 2000, en raison de soupçons de rétrocommissions en France qui, elles, sont illégales.

### **2002 : l'attentat**

Le 8 mai 2002, un attentat fait 15 morts à Karachi (sud du Pakistan), dont 11 salariés français de la Direction des constructions navales (DCN) travaillant à la construction d'un sous-marin. En septembre et novembre, des notes rédigées par un ancien de la DST, les « rapports » Nautilus, évoquent la thèse d'un attentat ourdi en rétorsion à la décision de Jacques Chirac d'arrêter le versement de commissions.

### **2009-10 : la piste des représailles**

Après avoir privilégié la piste islamiste, l'enquête du juge Marc Trevidic s'oriente en 2009 vers l'hypothèse de représailles pakistanaises après l'arrêt des versements de commissions. Après une plainte pour corruption des familles de victimes en 2010, les juges d'instruction Renaud van Ruymbeke et Roger Le Loire sont chargés d'enquêter sur le volet financier de l'affaire.

### **2011-12 : mises en examen**

En 2011, l'intermédiaire Ziad Takieddine est mis en examen pour complicité et recel d'abus de biens sociaux. Thierry Gaubert, ex-conseiller du président Nicolas Sarkozy, l'est ensuite. Sa femme l'accuse d'avoir, dans les années 1990, rapporté de l'étranger avec Ziad Takieddine des valises d'argent remises à Nicolas Bazire, directeur de la campagne présidentielle d'Édouard Balladur en 1995. Suivront Nicolas Bazire et Renaud Donnedieu de Vabres, ex-conseiller de François Léotard au ministère de la Défense, ainsi qu'un ex-dirigeant de la Direction des constructions navales, Dominique Castellan. En juin 2012, visé par un mandat d'arrêt (qui sera levé en 2017), l'intermédiaire Abdul Rahman El Assir, qui vit en Suisse, est mis en examen.

### **2013-16 : Balladur et Léotard en cause**

En juin 2013, Ziad Takieddine déclare aux juges avoir œuvré au financement occulte de la campagne de M. Balladur, à la demande de MM. Bazire et Gaubert. En février 2014, les juges

d'instruction souhaitent que la Cour de Justice de la République (CJR), seule compétente pour examiner le cas des ministres, enquête sur MM. Balladur et Léotard. Le 12 juin, MM. Takieddine, Gaubert, Donnedieu de Vabres et El Assir sont renvoyés en correctionnelle, ainsi que MM. Castellan et Bazire, qui font appel. Le 23 juin, la CJR se déclare compétente pour instruire le dossier d'Édouard Balladur et François Léotard. Le 18 juin 2015, la cour d'appel rejette les recours de MM. Bazire et Castellan, mais le 10 février 2016 la Cour de cassation annule cet arrêt et confie le dossier entier à la cour d'appel de Lyon.

### **2017 : accélération**

Le 20 janvier 2017, la cour d'appel de Lyon confirme le renvoi en correctionnelle des six prévenus. Leur pourvoi est rejeté peu après. Le 29 mai, Édouard Balladur est mis en examen par la CJR pour « complicité d'abus de biens sociaux », et recel de ces délits. Un mois auparavant, Nicolas Sarkozy, qui était son ministre du Budget et son porte-parole, avait été entendu comme témoin. Le 4 juillet, François Léotard, ministre de la Défense en 1993-1995 est mis en examen pour « complicité d'abus de biens sociaux ».

### **2019 : procès**

En mars 2019, le procès de MM. Takieddine, Bazire, Gaubert, Donnedieu de Vabres, El Assir et Castellan est fixé aux 7-31 octobre au tribunal correctionnel de Paris. Le 1er octobre, la commission d'instruction de la Cour de justice de la République ordonne le renvoi devant la CJR de MM. Balladur et Léotard pour le financement présumé occulte de la campagne de 1995.

## **□ □ THEME 6 - 2 : Tic-Tac, tic-tac, la vente de CLS (CNES) est imminente**

**Source, journal ou site Internet : La Tribune**

**Date 8 octobre 2019**

**Auteur : Michel Cabirol**

**Adressé par Jean-Claude Tourneur**

Les offres déposées se tiendraient dans un mouchoir de poche autour de 400 millions d'euros, selon des sources industrielles, alors que le chiffre d'affaires de CLS s'est élevé à 128 millions d'euros en 2018 (Crédits : CLS) Le fond britannique Charterhouse, le véhicule d'investissement européen Five Arrows de Rothschild Co, la holding industrielle et financière belge Cobepa et la société d'investissements belge, la Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP) ont déjà déposé une offre de reprise non engageante. La filiale du CNES, d'Ardian et d'Ifremer, CLS (Collecte Localisation Satellites) aiguise l'appétit des fonds... étrangers notamment. Ardian (32% du capital) et l'Ifremer (14%) vont céder leur participation tandis que le CNES (54%) va vendre environ 20% en vue de garder une minorité de blocage (33%). L'opération est pilotée par la banque privée Edmond de Rothschild mandatée par les trois vendeurs. Selon le portail de l'intelligence économique, le fond britannique Charterhouse, le véhicule d'investissement européen Five Arrows de Rothschild Co, la holding industrielle et financière belge Cobepa et, enfin la société d'investissements belge, la Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP) se sont montrés intéressés en déposant une offre de reprise non engageante. Ces informations ont été confirmées par La Tribune. Les offres déposées se tiendraient dans un mouchoir de poche autour de 400 millions d'euros, selon des sources industrielles, alors que le chiffre d'affaires de CLS s'est élevé à 128 millions d'euros en 2018. Les candidats à la reprise de CLS, qui est spécialisée dans la fourniture de solutions

d'observations de la terre (720 salariés), ont maintenant jusqu'à fin octobre pour déposer une offre engageante.

### **Le CNES garde un pied dans CLS**

Le CNES profite du départ d'Ardian pour céder quant à lui une partie de participation dans CLS en vue de financer un investissement dans la société Kinéis, la filiale créée par CLS, qui porte le programme de la constellation éponyme. Le 14 décembre 2018, le conseil d'administration du CNES avait autorisé Jean-Yves Le Gall à investir, par l'intermédiaire de sa holding Telespace Participation, dans le capital de Kinéis, qui développera et opérera la première constellation européenne dédiée à l'Internet des Objets (IoT) et pérennisera ainsi les services du système Argos, les fameuses balises connues dans le monde entier. Les ministères de tutelle du CNES (Recherche, Défense et Bercy) ont autorisé ces deux opérations, l'une de désinvestissement et l'autre d'investissement. Le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), sous l'autorité du Premier ministre, a également accordé son soutien à cette opération. Ils ont notamment accepté que le fruit de la cession d'une partie de sa participation dans CLS soit réinvesti dans la constellation Kinéis ainsi que dans d'autres projets. Pas question en revanche que ce montant revienne dans les caisses de l'Etat, via Bercy. Une opération qui est sur le papier très judicieuse pour le CNES, qui garde à la fois un pied dans CLS, une PME importante dans l'écosystème du spatial français, et investit dans un projet d'avenir important pour la France.

## □ □ **THEME 6 - 3 : Irak : vers une nouvelle fracture ?**

**Source, journal ou site Internet : IRIS**

**Date : 8 octobre 2019**

**Auteur : Le point de vue de Didier Billon**

**Adressé par André Dulou**

*Le chômage chez les jeunes et la corruption gouvernementale sont les principales raisons des grandes manifestations qui enflamment l'Irak depuis plusieurs jours. L'Etat irakien s'est montré très répressif en causant à ce jour plus d'une centaine de morts et des milliers de blessés. De quoi ce mouvement est-il le symbole ? Le point de vue de Didier Billon, directeur adjoint de l'IRIS.*

### **Y a-t-il un mouvement politique construit ou en construction derrière les manifestations en cours en Irak ayant pour revendication la lutte contre le chômage et la corruption ?**

Pour l'instant, c'est la spontanéité des mouvements de contestation qui prime. On est aussi marqué par la jeunesse des manifestants et par la rage sociale qui émane de leurs rangs, aspect le plus visible de leur désespoir. En réalité, le mouvement tel qu'il s'exprime actuellement s'avère infiniment méfiant à l'égard de toute tentative de récupération, et semble rejeter le système en bloc tenant tous les partis comme responsables de la situation. Les réponses du régime sont terribles : plus d'une centaine de morts et trois à quatre mille blessés. L'ampleur et la brutalité de la répression expriment la très vive inquiétude des autorités gouvernementales. Évidemment, il y a des forces politiques qui tentent de surfer sur le mouvement, notamment le parti de Moqtada Al-Sadr, chef de la première force parlementaire à Bagdad, mais qui ne fait pas partie de la coalition gouvernementale. Parviendra-t-il à prendre la direction de ce mouvement ? Rien n'est écrit à l'avance. En Irak, comme dans les autres pays de la région qui connaissent une nouvelle étape du mouvement de révoltes initié en 2011, le dédagisme assumé qui, sourd de ces mouvements de revendication, exprime certes une détermination remarquable,

mais aussi les limites de leur spontanéité : tant qu'il n'y aura pas une structuration politique, associative ou syndicale de ces mouvements, ceux-ci, aussi massifs soient-ils et exprimant aussi fortement les aspirations d'une partie de la population, ne parviendront pas à être victorieux. Il y a le triple risque de récupération, d'essoufflement ou, pire, d'une répression sanglante. Ces trois éléments pouvant d'ailleurs se combiner.

**Est-ce le régime d'Adel Abdel Mahdi qui est ici remis en cause par les manifestants ou bien s'agit-il de revendications plus profondes ? Le gouvernement est-il à la hauteur des enjeux ?**

Les revendications viennent de loin. Il faut en effet se souvenir que l'Irak est un pays martyr. Depuis l'intervention unilatérale des États-Unis en 2003, ce pays s'est littéralement enfoncé dans la violence et n'a quasiment pas connu de répit. Il y a eu des vagues d'attentats terroristes d'une ampleur considérable pendant les années qui ont suivi la chute de Saddam Hussein, l'émergence de Daech avec la mise en coupe réglée d'une partie du territoire irakien à partir de 2014, puis la guerre menée par la coalition anti-Daech sous égide étatsunienne. Cette longue suite de violences exacerbées a mis ce pays en situation de quasi-faillite, malgré ses grandes richesses en hydrocarbures. Aujourd'hui, ces revendications viennent à un moment où une partie de la population n'accepte plus de vivre dans de telles conditions. Cela dépasse le simple enjeu du chômage et de la corruption, mais concerne aussi les services publics minimaux, qui ne sont pas encore fonctionnels. Nous sommes dans une situation où le manque d'État est cruellement ressenti au quotidien. Le gouvernement, qui n'est au pouvoir que depuis moins d'un an, n'est pas capable de répondre positivement aux pressantes attentes d'une très grande partie de la population. Bien que l'on ne puisse pas considérer que le gouvernement en place soit le seul responsable de la dégradation de la situation, il n'en demeure pas moins qu'il est la cible logique des manifestants puisqu'il est censé exercer le pouvoir.

**Où en est la situation sécuritaire de l'Irak ? Toutes les régions sont-elles revenues sous le contrôle de l'État, avec quelles forces en puissance ?**

Il serait trop simple de considérer que la stabilité est revenue dans le pays. Bien sûr, Daech a connu des défaites réelles et n'a plus aujourd'hui de places fortes urbaines comme ce fut le cas il y a quelques années. Pour autant, les attentats commis par l'organisation terroriste se poursuivent, et il existe encore des zones rurales sous sa coupe, dans le désert du centre et du nord de l'Irak notamment. Ce serait se bercer d'illusions de considérer que les forces sécuritaires irakiennes maîtrisent la situation sur la totalité du territoire. La situation est d'autant plus compliquée à gérer pour le gouvernement actuel, quoi qu'on puisse penser de celui-ci, qu'il est pris en étau entre l'Iran et ses milices alliées, réellement influentes sur le sol irakien, et les États-Unis, qui continuent eux aussi à posséder un poids important. Le gouvernement irakien est sans cesse obligé de tenir compte de ces deux pressions extérieures contradictoires et de maintenir une politique d'équilibre fort instable. Exercice particulièrement complexe à l'heure où l'administration Trump met la « pression maximale » sur la République islamique d'Iran. C'est dans ce contexte que le gouvernement de Adel Abdel Mahdi est obligé de se mouvoir, ce qui rend infiniment compliquée la relance de la machine économique et aléatoire l'efficacité opérationnelle des forces de sécurité qui empêche de ce fait la maîtrise de la totalité du territoire. Moqtada Al-Sadr, chef d'une véritable force politique organisée, tente de profiter de ces contradictions en accentuant son discours souverainiste. C'est peut-être sur cet axe qu'il pourra capitaliser une partie du mouvement de contestation qui se développe actuellement sous nos yeux.

## □ □ THEME 6 - 4 : Un juge fédéral autorise l'accès aux déclarations de revenus de Donald Trump

Source, journal ou site Internet : Le Monde

Date : 7 octobre 2019

Auteur : avec AFP

Adressé par Elie Billaudaz

Le procureur Cyrus Vance souhaitait obtenir ces déclarations dans le cadre d'une enquête sur un versement effectué à l'actrice pornographique Stormy Daniels. Donald Trump, lui, a toujours fait valoir l'immunité judiciaire liée à sa fonction. Déjà empêtré dans une procédure de destitution, Donald Trump a subi un nouveau revers, lundi 7 octobre, avec la décision d'un juge de New York d'autoriser la transmission de ses déclarations d'impôts, qu'il refuse farouchement de communiquer depuis des mois. Quelques minutes seulement après la publication de la décision, Donald Trump a fait appel par l'intermédiaire d'un de ses avocats, William Consovoy. En fin de matinée, une cour d'appel fédérale a décidé de suspendre la décision le temps d'examiner l'appel au fond. Un autre avocat du président, Jay Sekulow, a déclaré que Donald Trump et ses conseils étaient « *très satisfaits* » de cette suspension, qui offre un délai supplémentaire au président américain. « *Les démocrates de la gauche radicale ont échoué sur tous les fronts, donc maintenant, ils poussent les procureurs démocrates de New York et de l'Etat [de New York] à aller chercher le président Trump* », a réagi le chef de l'Etat américain dans un Tweet. Le procureur de Manhattan, Cyrus Vance, et la procureure de l'Etat de New York, Letitia James, sont des procureurs élus, contrairement aux magistrats fédéraux nommés par le président. Ils s'étaient tous deux présentés sous étiquette démocrate. « *Une chose comme ça n'est jamais arrivée à aucun président [américain] auparavant. Loin s'en faut !* » s'est offusqué M. Trump. Le procureur Cyrus Vance souhaitait obtenir du cabinet Mazars ces déclarations d'impôts, qui portent sur huit ans de 2011 à 2018, dans le cadre d'une enquête sur un versement effectué à l'actrice pornographique Stormy Daniels pour acheter son silence sur une supposée liaison avec le président américain. Donald Trump faisait valoir l'immunité judiciaire liée à sa fonction, laquelle lui aurait permis, selon lui, de bloquer toute demande le concernant, quand bien même elle aurait été à un tiers, le cabinet Mazars, qui s'occupait de ses affaires fiscales, et non à lui.

### L'immunité en question

---

Dans sa décision très argumentée, longue de 75 pages, le juge fédéral Victor Marrero a estimé que cette immunité « *ne saurait protéger le président de toute procédure judiciaire* » et le « *placer au-dessus des lois* ». La doctrine du ministère de la justice, formalisée dans un mémo daté de 2000, veut qu'un président des Etats-Unis en exercice ne puisse pas être poursuivi pénalement car cela « *saperait, contre l'esprit de la Constitution, la capacité de l'exécutif à assurer ses fonctions telles que définies par la Constitution.* » Mais le juge Marrero observe que cette doctrine n'a jamais été formellement mise à l'épreuve dans une procédure judiciaire, et qu'un flou demeure. Il évoque aussi les arguments de certains juristes selon lesquels l'immunité vaudrait pour les actes réalisés dans le cadre de la fonction présidentielle, mais pas pour les autres, notamment ceux réalisés avant d'avoir été élu. C'est le cas des 130 000 dollars que l'ancien avocat de Donald Trump, Michael Cohen, déclare avoir versé à Stormy Daniels en 2016 au nom du candidat républicain, selon lui pour acheter le silence de l'actrice pornographique. L'action du procureur Vance constitue une nouvelle tentative d'obtenir les déclarations de revenus de Donald Trump. Il est ainsi le premier président américain depuis Richard Nixon à refuser de divulguer sa situation fiscale.

## Une brèche dans le bouclier du président

---

Face à ce refus, la commission parlementaire dite des « Voies et moyens » (« *Ways and Means* ») avait formellement demandé à l'administration fiscale de produire ces documents. Mais, début mai, le Trésor américain avait refusé de s'exécuter. Toujours en mai, le Parlement de l'Etat de New York a adopté un texte qui permettrait de transmettre les déclarations de revenus de Donald Trump à des commissions parlementaires du Congrès. Mais Donald Trump a contre-attaqué en justice et bloqué, pour l'instant, la communication des fameuses feuilles d'impôts par ce canal. Le Parlement de Californie a également tenté de créer une brèche dans le bouclier du président américain. Il a adopté une loi qui aurait interdit à Donald Trump de se représenter à la primaire républicaine faute de publier ses déclarations de revenus. Saisi par l'équipe juridique du président des Etats-Unis, un juge fédéral a suspendu temporairement l'application de ce texte, mi-septembre.

## 7/ SECURITE INTERIEURE

### □ □ THEME 7 - 1 : Depuis 2012, 263 personnes sont mortes dans des attentats islamistes en France

Source, journal ou site Internet : Le Figaro

Date : 8 octobre 2019

Auteur : Alexis Feertchak

Adressé par Elie Billaudaz

C'est une liste longue et macabre. Depuis l'attentat de la rue des rosiers à Paris, le 9 août 1982, jusqu'à celui de la préfecture de police de Paris, le 3 octobre 2019, 292 personnes ont été tuées lors de 26 attaques islamistes. Sur cette période, 263 l'ont été depuis les tueries de Mohammed Merah en 2012. Impossible, bien sûr, de ne pas se souvenir des attaques les plus meurtrières (*Charlie Hebdo*, le «13 novembre» ou Nice) ou des plus marquantes (l'égorgeage du père Hamel ou l'assassinat de deux policiers à Magnanville). Mais, au-delà, au rythme des dizaines d'attaques, souvent non mortelles, la mémoire est trouble: difficile de se souvenir spontanément du nombre, du lieu, de la récurrence ou de la gravité des attaques. Voici la liste non exhaustive de ces attentats islamistes, dans la mesure où elle ne retient que ceux dont l'issue a été mortelle. Première constatation, ces attaques n'ont pas commencé au début du 21<sup>e</sup> siècle dans le sillage d'Al-Qaïda puis de l'État islamique, mais longtemps avant, avec dans les années 1980 celles liées au conflit israélo-arabe et à la guerre Iran-Irak puis dans les années 1990 celles liées à la guerre civile algérienne. Ce terrorisme islamiste d'avant Merah a fait 29 morts lors de huit attaques. Depuis 2012, les 18 attaques mortelles - pour la plupart revendiquées par l'État islamique - ont fait 263 morts, dont 217 lors des deux plus sanglants attentats - celui du 13 novembre 2015 à Paris et celui du 14 juillet 2016 à Nice.

#### ● 9 août 1982: l'attentat de la rue des Rosiers à Paris (6 morts)

De nombreuses ombres entourent encore cet attentat sanglant. Le 9 août 1982, un commando de deux à cinq personnes masquées fait irruption, grenades et pistolets-mitrailleurs à la main, dans le restaurant juif de Jo Goldenberg. Six personnes sont tuées, vingt-deux blessés dans cet attentat qui aurait été commis par le «groupe Abou Nidal», mouvement dissident de l'Organisation de libération de la Palestine. Lié au conflit israélo-arabe, cet attentat sanglant n'est cependant pas djihadiste au sens où on l'entend ces dernières années, mais davantage nationaliste.

#### ● 20 mars 1986: bombe sur les Champs Élysées (2 morts)

C'est le premier attentat mortel du «comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient» lié au Hezbollah libanais. Là encore, une forte dimension nationaliste

existe: l'organisation veut punir la France pour soutenir Bagdad dans le conflit qui oppose depuis 1980 l'Irak et l'Iran. Un engin explosif tue deux personnes et en blesse vingt-neuf dans la galerie «Point Show» sur les Champs-Élysées à Paris.

● **8 septembre 1986: bureau de poste de l'hôtel de ville de Paris (1 mort)**

Une nouvelle bombe fait un mort et vingt blessés à la préfecture de police de Paris le 8 septembre de la même année. C'est le début de la période appelée «septembre noir». Jacques Chirac, alors premier ministre, déclare: «C'est la guerre».

● **14 septembre 1986: le pub Renault, encore les Champs Élysées (1 mort)**

Les Champs Élysées sont de nouveau touchés. Alors que 300 personnes se trouvent au pub Renault, deux policiers et un employé de l'établissement parviennent à descendre la bombe dans le parking. Bilan: un mort et deux blessés.

● **15 septembre 1986: déjà la préfecture de police de Paris (1 mort)**

Un terroriste parvient à dissimuler une bombe sous son imperméable. Elle explose dans le bureau des permis de conduire de la préfecture de police de Paris. Une personne est tuée, cinquante sont blessés.

● **17 septembre 1986: devant chez Tati (7 morts)**

Rue de Rennes à Paris, devant le magasin Tati et en face des locaux du journal *Le Point*, une bombe explose, tuant sept personnes et en blessant cinquante-deux. C'est l'attentat le plus meurtrier jusqu'en 1995.

● **24 décembre 1994: prise d'otages du vol 8969 Alger-Paris (3 morts)**

C'est cette fois-ci dans le contexte de la guerre civile algérienne qu'a lieu un nouvel attentat la veille de Noël 1994. La dimension islamiste est déjà beaucoup plus forte. Les passagers et l'équipage du vol 8969 d'Air France qui devait relier Alger à Paris sont pris en otage par des terroristes du Groupe islamique armé (GIA). L'avion stationne deux jours dans la capitale algérienne puis décolle vers la capitale française, mais, pour se ravitailler en carburant, s'arrête à Marseille, où le GIGN donne l'assaut. Trois otages avaient précédemment été tués, seize personnes ont été blessées au cours de l'opération anti-terroriste. Les quatre terroristes, qui ont été abattus, comptaient faire exploser l'avion sur la tour Montparnasse ou la tour Eiffel, préfiguration des attentats du 11 septembre.

● **25 juillet 1995: attentat à la gare Saint-Michel (8 morts)**

En 1995, le GIA va commettre huit attentats sur le sol français. Le seul mortel, encore plus meurtrier que celui de la rue de Rennes en 1986, a lieu le 25 juillet dans le RER C à la gare Saint-Michel. Une bombonne de gaz remplie d'écrous explose, tuant huit personnes et en blessant 117.

● **Du 11 au 19 mars 2012: les trois attaques de Mohammed Merah (7 morts)**

Une longue période de près de vingt ans a lieu sans attentat islamiste mortel en France. En mars 2012, moins de trois mois avant l'élection présidentielle, un djihadiste, Mohammed Merah, sème la mort dans le Sud-Ouest. Le 11 mars, il tue un militaire français à Toulouse, puis deux autres à Montauban le 13 mars. Le 19 mars, il commet une tuerie à l'école juive Ozar Hatorah de Toulouse, où quatre personnes trouvent la mort, dont trois enfants. Le 22 mars, Mohammed Merah est abattu par le RAID.

● **7 janvier 2015: attentat contre *Charlie Hebdo* (12 morts)**

Le 7 janvier 2015, entrant dans les locaux du journal satirique *Charlie Hebdo*, deux djihadistes, les frères Kouachi, assassinent onze personnes (dont huit collaborateurs du journal) et en blessent onze autres. Dans leur fuite, ils tuent un policier déjà blessé. Ils sont finalement éliminés par le GIGN dans une imprimerie de Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne). L'attentat est revendiqué par Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA).

● **8 janvier 2015: Assassinat d'une policière à Montrouge (1 mort)**

Un jour plus tard, Amedy Coulibaly, proche des frères Kouachi, mais qui a lui prêté allégeance à l'État islamique, tue par balle une policière et blesse une autre personne à Montrouge.

- **9 janvier 2015: prise d'otages Hyper Cacher (4 morts)**

Le lendemain, Amedy Coulibaly prend en otage les clients et le personnel d'une supérette cacher à la porte de Vincennes et tue quatre personnes. Il est abattu lors d'un assaut du RAID et de la BRI. Ces trois attaques en quelques jours étaient coordonnées.

- **19 avril 2015: l'affaire Sid Ahmed Ghlam (1 mort)**

Étudiant algérien en France, Sid Ahmed Ghlam préparait des attentats, notamment contre une église de Villejuif. Dans le cadre de la préparation de ces attaques, il vole la voiture d'Aurélie Châtelain, mère de famille de 32 ans, qu'il tue d'une balle en plein cœur. Il est arrêté le même jour.

- **26 juin 2015: l'attaque de Saint-Quentin-Fallavier (1 mort)**

À Saint-Quentin-Fallavier (Isère), le 26 juin 2015, Yassin Salhi commet un attentat sur le site d'une usine de production de gaz industriels et médicaux classée «Seveso» et appartenant à la société américaine Air Products. Deux employés sont blessés lors de l'explosion. Avant l'attaque proprement dite, le djihadiste a égorgé son employeur, Hervé Cornara. C'est la première décapitation dans le cadre d'un attentat sur le sol français.

- **13 novembre 2015: sept attaques meurtrières à Paris et à Saint-Denis (131 morts)**

Il s'agit de l'attentat - en réalité une série de plusieurs attaques - le plus meurtrier commis en France depuis la Seconde guerre mondiale. Le 13 novembre 2015, des fusillades et des attaques-suicides islamistes font 131 morts et 413 blessés aux abords du Stade de France, au Bataclan et sur plusieurs terrasses de bars des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements. Elles sont revendiquées par l'État islamique. Parmi les neuf terroristes, le seul survivant est Salah Abdeslam, capturé par la police belge dans la commune bruxelloise de Molenbeek le 18 mars 2016.

- **13 juin 2016: le double meurtre de Magnanville (2 morts)**

Un commandant de police, Jean-Baptiste Salvaing, et sa compagne Jessica Schneider, fonctionnaire du ministère de l'intérieur, Jessica Schneider, sont assassinés devant leur domicile à Magnanville par Larossi Abballa. L'attentat est revendiqué par l'organisation État islamique.

- **14 juillet 2016: l'attentat de Nice (86 morts)**

Nouvelle attaque meurtrière, cette fois-ci le jour de la fête nationale. Au volant d'un camion, Mohamed Lahouaiej-Bouhlel, tunisien, fonce dans la foule réunie sur la Promenade des Anglais pour un feu d'artifice. 86 personnes sont tuées, 458 blessées. L'État islamique revendique l'attaque.

- **26 juillet 2016: le père Hamel égorgé à Saint-Etienne-du-Rouvray (1 mort)**

Lors d'une messe, le 26 juillet 2016, deux djihadistes mènent une prise d'otages dans l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen. Le père Jacques Hamel, qui célébrait la messe, est égorgé, un fidèle blessé. L'État islamique revendique l'attaque.

- **20 avril 2017: fusillade sur les Champs-Élysées (1 mort)**

Armé d'une Kalachnikov, Karim Cheurfi tire sur un véhicule de police, tuant son conducteur, Xavier Jugelé, blessant deux autres agents, ainsi qu'une passante. L'État islamique a revendiqué l'attaque.

- **1er octobre 2017: deux jeunes femmes égorgées gare Saint-Charles (2 morts)**

Nouveau cas d'égorgement après ceux d'Hervé Cornara et du père Hamel. Criant «Allah Akbar», Ahmed Hanachi, un Tunisien en situation irrégulière, égorge deux jeunes femmes de 20 et 21 ans gare Saint-Charles à Marseille avant d'être abattu par des militaires de l'opération Sentinelle. L'attaque est revendiquée par l'État islamique.

- **23 mars 2018: attaques et prise d'otages de Trèbes et Carcassonne (4 morts)**

À Carcassonne, le 23 mars 2018, le Franco-Marocain Radouane Lakdim vole une voiture, tuant l'un des occupants et blessant le conducteur. Il tire ensuite à six reprises sur des CRS terminant leur footing, l'un d'eux est grièvement blessé. Il se rend ensuite à Trèbes et entre dans le Super U, où il tue à bout portant le chef boucher, puis un client. Radouane Lakdim prend en otage une

hôtesse de caisse. Alors que les gendarmes sont arrivés sur place, le plus haut gradé, le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, s'échange contre celle-ci. L'officier de gendarmerie est grièvement blessé avant l'intervention du GIGN. Il meurt des suites de ses blessures et reçoit un hommage national aux Invalides. L'attaque est revendiquée par l'État islamique.

● **12 mai 2018: attaque à l'arme blanche à Paris (1 mort)**

Vers 21 heures, au cri de «Allah Akbar» et armé d'un couteau, le Franco-Russe Khamzat Azimov, originaire de Tchétchénie, tue un passant et en blesse quatre autres, rue Monsigny dans le 2e arrondissement, avant d'être abattu par un policier. L'État islamique revendique l'attaque.

● **11 décembre 2018: attaque du marché de Noël de Strasbourg (5 morts)**

Le 11 décembre 2018, armé d'un revolver et d'un couteau, un Franco-Algérien de 29 ans, Chérif Chekatt, pénètre dans le marché de Noël de Strasbourg, où il tue cinq personnes et en blesse onze autres. Il est abattu par les forces de l'ordre après une traque de 48 heures. L'attaque est revendiquée par l'État islamique.

● **3 octobre 2019: attaque de la préfecture de police de Paris (4 morts)**

Le 3 octobre 2019, armé d'un couteau, un informaticien travaillant au sein des renseignements de la préfecture de police de Paris tue quatre de ses collègues, avant d'être abattu. Sa radicalisation islamiste n'a pas été détectée préalablement par les services de police.

**De nombreuses attaques non mortelles**

De nombreuses autres attaques terroristes ont été commises ces dernières années, mais n'ont pas été mortelles. **Onze fois depuis 2012, des militaires ou des policiers ont été attaqués** par des individus radicalisés. Lors de ces onze attentats, aucun de ces représentants des forces de l'ordre ou des forces armées n'a été tué, mais plusieurs ont été blessés, à l'image de l'attaque à la voiture bélier du 9 août 2017 au cours de laquelle six militaires ont été touchés. D'autres attentats ont été déjoués, mais auraient pu avoir des conséquences funestes comme **l'attaque du train Thalys le 21 août 2015**: il y a eu «seulement» trois blessés grâce à l'intervention de plusieurs passagers, dont deux militaires américains, qui parviennent à maîtriser le djihadiste marocain Ayoub El Khazzani, armé d'une Kalachnikov et membre de la cellule terroriste qui a organisé les attentats du 13 novembre en France. Plus récemment, **le 24 mai 2019**, un djihadiste algérien, Mohamed Hichem Medjoub, qui a prêté allégeance à l'État islamique, fait exploser une **bombe rue Victor-Hugo à Lyon**, blessant 14 personnes.

## 8/ ENERGIE - ENVIRONNEMENT – CLIMAT

### □ □ THEME 8 - 1 : Les Français, leurs peurs et la science

Source, journal ou site Internet : Le Monde

Date : 7 octobre 2019

Auteur : Sylvestre Hurt

Adressé par Elie Billaudaz

*Avertissement : cet article comporte des schémas qui ne sont pas reproduits ici.*

De quoi ont peur les Français ? Comment pensent-ils qu'ils sont protégés de ce qui leur fait peur par le gouvernement ou les Agences publiques ? Ces craintes et méfiances sont-elles proportionnées aux risques réels ? Les réponses qu'apporte l'édition 2019 du Baromètre de l'IRSN méritent le détour (1). Cette enquête sociologique dont l'intérêt réside notamment dans sa profondeur temporelle – près de 20 ans chaque année pour certaines questions – éclaire l'état de l'opinion publique sur de nombreux sujets facteurs de craintes populaires. Elle montre également que la prévention des risques technologiques doit composer avec des méconnaissances massives et troublantes. S'arrêter aux premières questions de l'enquête pourrait convaincre que les Français portent un regard peu attentif aux risques technologiques.

Leurs craintes principales : l'insécurité, le chômage, la pauvreté, la dégradation de l'environnement, le terrorisme. Dans l'ordre. Dans un commentaire publié par l'IRSN, le sociologue Daniel Boy note les évolutions récentes de la popularité des différentes craintes proposées par les sondés. Terrorisme et chômage sont à la baisse. Dégradation de l'environnement et insécurité à la hausse. Le sociologue relie ces mouvements soit à des données factuelles (les années 2015 et 2016, avec les attentats tragiques de Charlie Hebdo, du Bataclan et de Nice avaient logiquement fait grimper la crainte du terrorisme), soit à leur présence récemment accrues dans les médias (l'insécurité et la montée de la dégradation de l'environnement).

### **Hiérarchie des risques**

La seule considération de ce tableau peut susciter un tantinet d'énervement. Parmi toutes les propositions faites par les sondés, la plus mortelle, de loin, ne provoque la crainte que de 1,1% des Français. Il s'agit des drogues, et surtout du tabagisme et de l'alcoolisme, les deux tueurs les plus efficaces de la liste, avec les accidents de la route. L'item de la dégradation de l'environnement – assez peu descriptif car l'atmosphère de nos villes est nettement moins nocive que dans les années 1950 – mobilise 15,7% des sondés. Il serait réjouissant qu'il s'agisse de la perception quantifiée des décès prématurés provoqués par la pollution de l'air, mais cela n'est pas certain. L'insécurité est hissée en haut du podium... alors que notre taux de morts et blessés par la violence due aux délinquants fait rêver l'écrasante majorité de la population mondiale. On peut également s'interroger sur ce chiffre 57% des Français estimant faire face à un « risque élevé », voire « très élevé » lié aux... OGM. On ne voit pas du tout à quel risque réel ils se sentent confrontés mais on peut y lire le résultat de campagnes très efficaces. L'alimentation, en général, suscite un niveau de crainte très élevé ou élevé pour 50% des sondés. Un résultat sans rapport avec le niveau... très élevé de la sécurité sanitaire de l'alimentation dont les risques sont plutôt liés à l'excès de sucres et de graisse, en particulier dans les plats préparés industriels.

Bref, cette enquête confirme un résultat déjà très ancien de la sociologie : la hiérarchie des risques perçus peut s'éloigner très loin de celle des risques mesurés par un indicateur objectif, comme le nombre des décès ou des blessés.

### **Les Français et la « Science »**

L'enquête de l'IRSN effectue un zoom sur une catégorie de risques qui viennent assez bas dans la hiérarchie générale, ceux dus à l'usage de technologies (sauf si l'on considère que la dégradation de l'environnement en est une manifestation univoque). Le risque nucléaire n'est ainsi à la première place que pour 4,7% des sondés, juste derrière le risque climatique. Mais cette place modeste n'interdit pas d'aller voir de plus près ce qu'en pensent les Français. Tout d'abord, ce sondage permet de tordre le cou à une idée répandue par les technophiles et surtout par les représentants masqués (ou non) des intérêts économiques et des pouvoirs politiques souhaitant taxer d'irrationalisme toute mise en cause d'une technologie. Une idée selon laquelle les Français auraient un problème avec « la science ». Une Science qui devrait mieux dialoguer avec la société... pour mieux faire comprendre la mécanique quantique ? Non, pour mieux faire accepter toutes les technologies utilisées par l'industrie ou jugées nécessaires par des pouvoirs politiques. Or, si l'on est loin de la position triomphante (quoique toujours contestée ici ou là) des années 1950 ou 1960, les Français accordent toujours une place de choix à la science dans leurs sentiments favorables. Ainsi, les « autant de confiance » et les « plus de confiance » écrasent les « moins de confiance » en la science. Même une question faisant intervenir « la technologie » dans la réflexion des sondés ne modifie pas radicalement le résultat lorsqu'on leur demande si la balance bénéfiques/risques est en faveur de la science et de la technologie : Seuls 20% des Français opinent qu'il vaudrait mieux moins de technologies que plus.

### **Résultat curieux**

Ce niveau de confiance maintenu s'étend aux scientifiques. Un résultat assez curieux, qui se lit dans la partie de l'enquête sur la capacité à dire « la vérité sur le nucléaire ». Ainsi, les Français accordent une confiance assez élevée au CNRS et à l'Académie des sciences sur ce point. Or, ces deux institutions n'étant pas du tout en charge du sujet, et n'ayant jamais communiqué avec les citoyens sur le risque nucléaire, on se demande vraiment d'où les Français pourraient bien tirer cette opinion. Une seule explication semble possible : ils considèrent que le CNRS et l'Académie des sciences regroupent des scientifiques de la recherche publique, sans liens particuliers avec le pouvoir politique ou les industriels du secteur. Du coup, a priori et sans aucune autre raison, la confiance est là. Elle ne peut donc provenir que d'une perception favorable des scientifiques. Une interprétation qui peut s'appuyer sur un autre sondage, réalisé pour le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur et rendu public hier qui montre un très haut niveau de confiance envers les chercheurs : mais aussi envers la capacité de la recherche scientifique à trouver des voies vers le « progrès » : Le baromètre de l'IRSN fourmille d'informations sur les relations souvent déroutantes que les Français entretiennent avec leurs élus, la presse, les entreprises... La proportion des Français ayant déjà lu un document de l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques) ou visionné une de ses auditions sur internet ne doit pas atteindre 1% (Idem pour le HCTISN dont 99,99% des Français n'ont jamais entendu parler). Pourtant, seuls 23,9% d'entre eux n'ont pas d'avis sur sa crédibilité. Les élus locaux, le gouvernement et les femmes et hommes politiques sont très majoritairement vus comme des menteurs sur un sujet sur lequel la plupart d'entre eux n'ont jamais rien dit ou écrit.

### **Défiance généralisée**

Mais ce qui frappe surtout, c'est la défiance généralisée à l'égard de tout ce qui est officiel, institutions techniques comprises, notamment les agences d'expertise des risques technologiques ou de leur contrôle. Pourtant, les « opposants professionnels » à l'énergie nucléaire, ces « experts » associatifs qui sont confrontés directement à l'activité de l'Autorité de sûreté nucléaire ou de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, sont pour la plupart contraints de reconnaître que ces institutions et leurs responsables disent la vérité. L'expérience qu'ils en ont eu lors de l'accident de Fukushima ou le traitement très sévère infligé à EDF les en ont convaincu. Mais cette expérience n'est le fait que de quelques uns... qui se gardent bien de la diffuser dans le milieu qu'ils représentent. Parmi les résultats très nombreux de cette enquête, on peut noter l'étonnante chute des craintes devant les centrales nucléaires (première crainte pour 19% contre 26% l'année précédente) ou les stockages de déchets radioactifs (15% contre 20%). Mais également le maintien à très haut niveau d'opinions totalement infondées (il y aurait plus de cancers autour des centrales nucléaires, les produits agricoles y seraient contaminés et dangereux... une opinion vite oubliée dès qu'il s'agit de boire une bouteille de Chinon ou de Tricastin). Ainsi que le refus généralisé d'habiter à côté d'une centrale nucléaire, d'un stockage de déchets radioactifs... mais avec des pourcentages similaires d'un parc éolien, d'une usine chimique, d'un incinérateur ou d'un aéroport. Toutefois, l'un des résultats montre une évolution inquiétante, soulignée par un responsable de l'ANSES : la formule *« les experts doivent davantage tenir compte de l'opinion de la population avant de rendre un avis »* est soutenue désormais par 76% des sondés. Une idée dangereuse qui voit l'expertise, censée se fonder sur la démarche scientifique, sommée de s'arranger avec une « opinion publique » qui peut... ignorer les bases mêmes de cette démarche et les connaissances mobilisées. Un autre résultat très curieux est l'augmentation du nombre de Français qui voient dans le secret commercial une raison de ne pas divulguer une expertise de risques. Une opinion pour le moins bizarre alors que les Monsanto papersons montré à quel point il faut au contraire se méfier des puissances économiques et financières si l'on veut expertiser correctement les technologies.

## □ □ THEME 8 - 2 : [Après l'incendie à Rouen, début de l'enquête sur le terrain pour identifier l'origine du feu](#)

Source, journal ou site Internet : le Monde

Date : 8 octobre 2019

Auteur : avec AFP

Adressé par Elie Billaudaz

La persistance de points chauds sur les sites concernés ne permettait pas jusqu'à présent de procéder aux constatations sur le terrain, précise le Parquet de Paris. Le parquet de Paris a annoncé, mardi 8 octobre, le début des investigations sur le site de l'usine Lubrizol à Rouen, l'enquête n'ayant pas encore permis à ce jour de « *déterminer les causes de l'incendie ni de localiser avec certitude l'origine du sinistre* » du 26 septembre. « *Au regard de l'importance du sinistre survenu sur [ce] site classé Seveso, du nombre de plaintes déposées [130 à ce jour] et de la complexité des investigations restant à réaliser, le pôle santé publique et environnement du Parquet de Paris s'est saisi le 1<sup>er</sup> octobre de l'enquête ouverte le 26 septembre* » par le parquet de Rouen, rappelle Rémy Heitz, le procureur de la République dans un communiqué. L'enquête a notamment été ouverte « *des chefs de destruction involontaire par incendie et de mise en danger de la vie d'autrui* ». Les investigations ont été confiées au service régional de police judiciaire (SRPJ) de Rouen, en cosaisine avec l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et la santé publique (OCLAESP) et l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN).

### 39 auditions

---

Les 18 enquêteurs du SRPJ ont réalisé 39 auditions, saisi plusieurs dizaines de vidéos, extraites des systèmes de vidéosurveillance, qui sont en cours d'analyse. Les investigations n'ont pas permis, à ce stade, de déterminer les causes de l'incendie ni de localiser avec certitude l'origine du sinistre. Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, Laurent Nunez, avait précisé jeudi qu'aucune piste, criminelle ou accidentelle, ne pouvait être exclue. « *L'enquête permettra de le déterminer* », avait-il dit sur Europe 1. La société Lubrizol, qui se base sur « *la vidéosurveillance et des témoins oculaires* », a, elle, affirmé la semaine dernière que l'incendie avait vraisemblablement commencé à l'extérieur du site. « *La persistance de points chauds sur les sites concernés ne permettait pas jusqu'à présent de procéder aux constatations sur le terrain* », où ont brûlé 5 253 tonnes de produits chimiques sur le seul site de l'usine, précise le procureur de Paris dans un communiqué. Les investigations commenceront le 8 octobre et seront réalisées par treize enquêteurs de la Gendarmerie nationale (dont six experts incendie). Ces opérations dureront plusieurs jours et visent à rechercher la zone de départ de l'incendie et d'en expliquer son déclenchement, précise encore le communiqué du procureur de Paris.

### Odeurs marquées, récoltes interdites

---

La population continue à ce jour d'être incommodée par des odeurs marquées, tandis que les récoltes ont été interdites dans une centaine de communes. De son côté, la ministre de la transition écologique, Elisabeth Borne a annoncé sur RMC-BFM que « *la responsabilité première est celle de l'industriel. On est sur un principe de pollueur-payeur et l'industriel devra indemniser* » tous les riverains et les agriculteurs. « *On attend [des industriels] qu'ils montrent de la considération et reconnaissent la gêne et l'inquiétude de cet incendie* », a-t-elle ajouté en souhaitant que Lubrizol se montre « *exemplaire dans l'indemnisation sans attendre les décisions de justice* ». Vendredi, la société Lubrizol s'était engagée à participer à la réparation

des conséquences de l'incendie de son usine chimique de Rouen. « *Lubrizol met en place un dispositif opérationnel "Lubrizol Solidarité", en participant à la réparation des conséquences de l'incendie* », avait déclaré le groupe dans un communiqué.

## □ □ THEME 8 - 3 : Pétrole : en baisse, dans la crainte pour le commerce mondial

Source, journal ou site Internet : [Boursier.com](http://Boursier.com)

Date : 8 octobre 2019

Auteur : Victoria Adam

Adressé par André Dulou

Après une chute de 5,5% la semaine passée, les cours du pétrole ont démarré la semaine par un nouveau recul, sur fond d'inquiétude sur l'issue des négociations commerciales qui doivent reprendre ce jeudi entre les Etats-Unis et la Chine. (Boursier.com) — Les cours du pétrole ont fait du yo-yo, lundi, après un un recul de 5,5% la semaine dernière face aux craintes croissantes sur la santé de l'économie mondiale. Sur le Nymex, le brut léger américain WTI a finalement cédé lundi soir 0,23% à 52,69\$ (contrat à terme de novembre), tandis que le Brent a reculé de 0,12% à 58,30\$. Les investisseurs ont cédé en fin de séance au pessimisme concernant les négociations commerciales sino-américaines, qui reprendront jeudi et vendredi à Washington.

La Chine ne serait prête qu'à un accord partiel

Lundi, la Maison Blanche a confirmé qu'une délégation chinoise de haut niveau, menée par le vice-Premier ministre Liu He, était attendue jeudi aux Etats-Unis pour de nouvelles négociations sur le commerce entre les deux premières économies du monde, à quelques jours de la date prévue du relèvement des droits de douane sur des milliers de produits chinois importés. Larry Kudlow, principal conseiller économique de la Maison blanche, a rassuré en déclarant à 'Fox News' que des progrès étaient "possibles" cette semaine. Il a répété que l'exclusion des entreprises chinoises des marchés boursiers américains n'était "pas sur la table", après des informations de presse parues la semaine dernière à ce sujet. Mais de son côté, la Chine a laissé planer un doute sur la possibilité d'un large accord commercial. Selon l'agence 'Bloomberg', Pékin aurait ainsi réduit le nombre des sujets dont elle est disposée à discuter, en excluant notamment toute réforme de sa politique industrielle, ainsi que la question des subventions d'Etat. Or, la semaine dernière, Donald Trump avait affirmé que les Etats-Unis n'accepteraient qu'un accord complet, "un bon accord", ou pas d'accord du tout. Et, selon le président américain, les Etats-Unis sont au contraire en position de force. "La Chine veut vraiment un accord", car les tarifs douaniers imposés par Washington sont en train de tuer son économie", a-t-il répété.

Atterrissage brutal en cas d'échec des négociations commerciales ?

Selon des sources citées par 'Bloomberg', la Chine considérerait que Donald Trump est affaibli politiquement par la procédure de destitution ouverte contre lui par les démocrates du Congrès. Pékin pourrait donc en profiter pour tenter de décrocher un accord a minima, en considérant qu'un accord, quel qu'il soit, redresserait la cote de confiance du président américain auprès de son opinion publique. Cette dernière vit dans la crainte d'un tassement de l'économie, voire d'une récession, provoquée par la guerre commerciale entre les deux plus grandes puissances

économiques mondiales. Depuis leur vif rebond à la mi-septembre après l'attaque contre d'importantes installations pétrolières en Arabie saoudite, les cours du brut WTI ont replongé de plus 15% dans la crainte d'un ralentissement de la demande mondiale. La publication d'indicateurs d'activité en Chine, en Europe et aux Etats-Unis en septembre fait craindre que l'économie mondiale pourrait subir un atterrissage brutal, si les négociations commerciales échouaient, résultant en une nouvelle vague de hausse des droits de douane entre les Etats-Unis et la Chine. Rappelons que Washington a fixé au 15 octobre la date-butoir à partir de laquelle une nouvelle hausse de droits de douane portant sur 250 milliards de dollars de biens chinois pourrait entrer en vigueur. Ils passeraient de 25% actuellement à 30%.

## 9/ GEOPOLITIQUE DE LA CULTURE :

### □ □THEME 9 - 1 : Exportations d'armes : 7.030 dossiers examinés en un an par la France

Source, journal ou site Internet : La Tribune

Date : 8 octobre 2019

Auteur : Michel Cabirol

Adressé par Jean-Claude Tourneur

D'août 2018 à juillet 2019, la Commission interministérielle d'étude de l'exportation des matériels de guerre a examiné 7.030 dossiers, en hausse de 11 % par rapport à la période précédente. D'août 2018 à juillet 2019, la Commission interministérielle d'étude de l'exportation des matériels de guerre (CIEEMG) a examiné 7.030 dossiers, en hausse de 11 % par rapport à la période précédente, selon la secrétaire générale du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), Claire Landais. Depuis la réforme de 2014, la demande de licence doit être faite avant la signature du contrat. *"C'est la raison pour laquelle le nombre de dossiers est important. Sur les 7.030 dossiers, 5.090 sont des demandes de nouvelles licences et le reste des demandes de prorogation de licences expirées, le délai maximal d'une licence étant de trois ans"*, a expliqué Claire Landais lors de son audition au Sénat.

#### **60% des licences accordées sont assorties de conditions**

La très grande majorité des demandes fait l'objet d'un traitement par la procédure dématérialisée, dite en flux continu, via le logiciel Sigale, qui permet d'instruire les demandes de licence. Mais pour les dossiers les plus sensibles les quatre membres à voix délibérative du CIEEMG (SGDSN, ministère des Armées, ministère des Affaires étrangères et ministère de l'Economie), se réunissent une fois par mois. La CIEEMG s'est réunie en plénière à onze reprises durant la période (août 2018-juillet 2019), avec 58 dossiers en moyenne par séance. Elle s'est prononcée sur 486 dossiers. *"On remarque que 60 % des licences accordées sont assorties de conditions d'exécution, qui peuvent être très techniques, ou porter sur les usages et les destinataires potentiels"*, a expliqué Claire Landais.

*"Les avis de la commission sont rendus dans un esprit de consensus ; si tel n'est pas le cas, le dossier est soumis à la délibération du cabinet du Premier ministre. Les jeux d'acteurs ne sont pas figés : ce n'est pas toujours le ministère de l'Economie qui veut vendre, le ministère des Affaires étrangères qui évoque le respect des engagements internationaux, et le ministère des Armées qui ne tiendrait compte que de ses partenariats*

*stratégiques ! Au contraire, une véritable discussion s'instaure", a expliqué Claire Landais.*

### **Quels critères pour accorder une licence d'exportation**

*"L'arbitrage fonctionne avec un verrou d'entrée, qui est le respect de nos engagements internationaux, dont les deux principaux sont la position commune de 2008 de l'Union européenne et le traité sur le commerce des armes signé en 2014", a rappelé Claire Landais. La CIEEMG se base sur ses connaissances, lesquelles sont constituées de sources publiques - les documents produits par les experts de l'ONU, par exemple - et des sources propres, notamment fournies par les services de renseignement français. Ce travail permet de "déterminer si l'équipement qui fait l'objet de la demande de licence est susceptible de conduire à un risque prépondérant, pour reprendre les termes du traité sur le commerce des armes, ou manifeste, pour reprendre ceux de la position commune, d'utilisation qui serait contraire à un certain nombre de principes du droit international, notamment en matière de droits de l'homme".*

*Selon Claire Landais, "les grands principes à respecter sont la discrimination entre les populations civiles et les combattants, la discrimination entre les objets civils et les objectifs militaires, l'interdiction de dommages collatéraux disproportionnés par rapport à l'avantage militaire attendu d'une attaque et le principe d'humanité, selon lequel il faut chercher à limiter les dommages collatéraux d'une attaque". D'où les polémiques et les débats sur les exportations d'armes en Arabie Saoudite.*

Enfin, si la CIEEMG considère que la demande de licence respecte les engagements internationaux de la France, d'autres considérations sont alors prises en compte : la sécurité des forces françaises et de celles de ses alliés, la préservation de la base industrielle et technologique de défense, française et des considérations économiques. *"Certains programmes (comme le Rafale par exemple, ndlr) dont nous avons besoin au niveau national, ne sont économiquement rentables que si nous les exportons", a rappelé Claire Landais. Les exportations d'armements restent donc vitales pour préserver et maintenir la souveraineté de la France dans le cadre de son modèle économique.*

## **□ □ THEME 9 - 2 : Attaque à la préfecture : Emmanuel Macron appelle la nation à « se mobiliser » face à « l'hydre islamiste »**

**Source, journal ou site Internet : Le Figaro**

**Date : 8 octobre 2019**

**Auteur : Pierre Lepelletier**

**Adressé par Elie Billaudaz**

Emmanuel Macron a rendu hommage mardi matin aux quatre fonctionnaires tués lors de l'attaque à la préfecture de police jeudi dernier. «Quatre policiers sont tombés. Ils avaient fait le choix de porter l'uniforme, de consacrer leur vie à protéger les autres. Ils sont morts en service, au travail, comme avant eux ceux, qui, depuis 2015, ont été victimes du terrorisme islamiste», a regretté le chef de l'Etat dans son discours. Il a promis que «la lumière sera faite», «les responsabilités établies» et que «la justice passera comme il se doit». Le tueur, fonctionnaire à la préfecture de police, adhérait à une «vision radicale de l'islam» et était connu pour avoir soutenu «certaines exactions commises au nom de cette religion». Il n'avait pourtant

fait l'objet d'aucun signalement. «C'est inconcevable, inacceptable», a martelé Emmanuel Macron.

«Nous mènerons le combat sans relâche»

---

«Ce drame n'érode rien de la confiance que j'ai en vous, que la nation place en vous, en votre professionnalisme, en votre engagement», a-t-il repris, prenant pour cible le «terrorisme islamiste». «Nous mènerons le combat sans relâche», a-t-il promis. «Ce n'est en aucun cas un combat contre sa religion mais contre son dévoiement», a tenu à préciser le chef de l'État.

Emmanuel Macron a ainsi promis : «Les moyens humains, juridiques, technologiques continueront à être renforcés. Loi après loi, budget après budget, nous continuerons à resserrer les mailles du filet», a-t-il déclaré, jugeant que l'État se devait «d'être exemplaire, de se réarmer partout, de mieux former chacun pour agir». Pour autant, Emmanuel Macron a reconnu que «les institutions seules ne suffiront pas» pour en finir avec l'«hydre islamiste». Le président de la République en a appelé à «la nation toute entière qui doit s'unir, se mobiliser, agir». «Nous ne l'emporterons que si notre pays se lève pour lutter contre cet islamisme souterrain qui corrompt les enfants de France», a-t-il affirmé.

«Société de vigilance»

---

Il a notamment prôné une «écoute attentive de l'autre» pour «savoir repérer à l'école, au travail, dans les lieux de culte, les relâchements, les déviations. Ces petits gestes qui signalent un éloignement avec les valeurs de la République». Emmanuel Macron a ainsi proposé d'établir une «société de vigilance», et non du «soupçon qui corrode». «Opposons à la haine l'intransigeance républicaine, à l'obscurantisme l'amour de la raison et son exigence. Faisons bloc, tous ainsi réunis. Face au terrorisme islamiste, nous mènerons toujours le combat et à la fin nous l'emporterons car nous avons cette force d'âme. Nous le faisons pour nos morts, pour nos enfants, au nom de la Nation», a conclu le chef de l'État. Quelques instants avant le discours d'Emmanuel Macron, le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, avait remis la légion d'honneur aux quatre fonctionnaires à titre posthume.

## **10/ GEOPOLITIQUE DE L'INFORMATION :**

### **□ □ THEME 10 - 1 : Sécurité mobile : ces applications de santé ne sont pas bonnes pour votre téléphone ou votre vie privée**

**Source, journal ou site Internet : ZDnet. com**

**Date : 8 octobre 2019**

**Auteur : Danny Palmer**

**Adressé par Elie Billaudaz**

**Société :** *Alors que de plus en plus de gens se tournent vers les applications mobiles pour les aider à gérer les problèmes de santé, les cybercriminels ont réalisé qu'il y avait de l'argent à gagner. Prudence donc.* Les personnes à la recherche d'informations sur le diabète et d'autres maladies pourraient courir le risque de se voir voler leurs informations personnelles et de voir leur vie privée pillée par les cybercriminels. Axelle Apvrille, chercheuse en sécurité chez Fortinet, vient de mettre à jour des applications malveillantes Android ciblant les personnes atteintes de diabète lors d'une présentation à la conférence Virus Bulletin 2019 à Londres. La raison pour les pirates de créer des applications malveillantes de santé ? Elles peuvent facilement être utilisées pour voler des données ou installer d'autres logiciels malveillants - ou

les deux - chez un grand nombre de personnes. Une application malveillante prétendra par exemple qu'elle prédira votre espérance de vie si l'utilisateur répond à une liste de questions sur sa santé. Cependant, l'information saisie dans le formulaire sera envoyée à un serveur distant sans que l'utilisateur ne le sache. Une deuxième application de gestion du diabète, disponible en téléchargement gratuit, ne fonctionnera pas comme annoncé à moins que l'utilisateur ne télécharge d'autres applications qui sont remplies de logiciels publicitaires. Et un système bloque l'utilisation de l'application "si l'utilisateur n'accepte pas de télécharger des applications "sponsorisées" qui sont pleines de publicités pop-up", a déclaré Axelle Apvrille, qui a noté que cette application particulière a des milliers de téléchargements.

### **Une pratique en croissance**

---

Une troisième application malveillante fournit des conseils sur le diabète, mais suit également presque tout ce que l'utilisateur fait - y compris la position GPS de l'appareil, son adresse IP et les autres applications sur l'appareil, mettant la vie privée de la victime en danger. Cette application pousse aussi implacablement des publicités pop-up sur la victime. Malgré la mauvaise qualité de ces applications malveillantes donc - dont beaucoup ne fournissent même pas de conseils de base sur la gestion du diabète - les téléchargements sont nombreux. "Parce que si vous avez le diabète et que vous avez besoin de ces applications, vous pouvez accepter ces fenêtres pop-up, parce que vous en avez besoin " explique Axelle Apvrille. "Les cybercriminels en tirent profit". Les cybercriminels ciblant des personnes ayant des problèmes de santé est une tendance en croissance. D'autant plus que de plus en plus de gens se tournent vers les applications et les appareils connectés à Internet pour les aider à gérer ces conditions. Des dossiers médicaux sont déjà vendus sur des forums du dark Web et si les cybercriminels peuvent utiliser des applications de santé malveillantes pour récupérer plus de données, il est fort probable qu'ils le feront.

## **□ □ THEME 10 - 2 : Reconnaissance faciale à grand renfort de SDF : Google fait marche arrière**

**Source, journal ou site Internet : ZDnet**

**Date : 8 octobre 2019**

**Auteur : Guillaume Serries**

**Adressé par Elie Billaudaz**

**Technologie :** Suite à de multiples polémiques, Google a décidé d'interrompre son programme de reconnaissance faciale. Il faut dire que les quelques détails dévoilés à propos de ce projet ont sérieusement terni l'image du géant de la tech. C'était la surprise du mois de juillet dans les rues de New York : Google testait la technologie de reconnaissance faciale en scannant le visage de passants dans la rue, pour une poignée de dollars (5\$ en fait). L'idée semblait être d'intégrer à terme cette technologie de son futur Pixel 4, qui doit être présenté incessamment. Suite à de multiples polémiques, Google a décidé d'interrompre son programme, mentionne *The Verge*. Il faut dire que les quelques détails dévoilés à propos de ce projet ont sérieusement terni l'image du géant de la tech. Des intérimaires devaient approcher des passants et les convaincre à n'importe quel prix, dont celui du mensonge, de se livrer à une brève expérience : voir leur visage scanné par un appareil. Pour le prix de deux donuts. La pression exercée par Google sur ses sous-traitants avait même amené un prestataire à cibler des SDF dans la ville d'Atlanta (mais cela arrivait aussi à des ingénieurs un peu niais). La procureure de la ville avait alors envoyé un mail à Google : « La possibilité que des individus faisant partie des populations les plus vulnérables soient exploités pour servir les intérêts commerciaux de votre

*société est profondément alarmante pour de nombreuses raisons ». Après enquête, Google a décidé d'arrêter les frais en suspendant l'opération.*

## **La reconnaissance faciale, technologie polémique**

---

Ce n'est pas la première fois que l'emploi de la reconnaissance faciale est un sujet de débat chez Google. En décembre 2018, Kent Walker, premier vice-président des affaires mondiales de Google, mentionnait : « Comme beaucoup de technologies aux usages multiples, la reconnaissance faciale mérite une attention particulière pour s'assurer que son utilisation est conforme à nos principes et à nos valeurs et qu'elle évite les abus et les résultats néfastes. » L'idée serait donc pour Google de s'abstenir de vendre des produits de reconnaissance faciale jusqu'à ce qu'il puisse proposer des politiques qui préviennent les usages abusifs de cette technologie. Les employés d'Amazon et de Microsoft ont aussi protesté contre l'utilisation de ces technologies par les autorités américaines, et notamment l'immigration.

## **THEME 10 - 3 : Le FBI met en garde contre les attaques qui contournent l'authentification multifacteurs**

Source, journal ou site Internet : [ZDnet.com](http://ZDnet.com)

Date : 7 octobre 2019

Auteur :

Adressé par Elie Billaudaz

**Sécurité :** *L'avertissement publié par le FBI met principalement en garde contre les attaques s'appuyant sur le SIM swapping et des outils tels que Muraen et NecroBrowser. Le FBI (Federal Bureau of Investigation) a envoyé le mois dernier un avertissement de sécurité aux partenaires du secteur privé au sujet des récentes attaques contre des organisations et leurs employés, susceptibles de contourner les solutions d'authentification à plusieurs facteurs "Le FBI a observé des acteurs contournant l'authentification multifactorielle par des attaques d'ingénierie sociale et techniques communes", écrit le FBI dans une notification au secteur privé envoyée le 17 septembre.*

Pas une première

De nos jours, il existe de nombreuses façons de contourner l'authentification multifacteurs, mais l'alerte du FBI a spécifiquement mis en garde contre le SIM swapping, les vulnérabilités des pages en ligne gérant l'authentification multifacteurs et l'utilisation de proxys transparents tels que Muraen et NecroBrowser. Pour faire passer le message, le FBI a répertorié des incidents récents dans lesquels des pirates informatiques avaient utilisé ces techniques pour contourner l'authentification multifacteurs et voler de l'argent aux entreprises et aux utilisateurs.

- En 2016, les clients d'une institution bancaire américaine ont été pris pour cibles par un attaquant qui a transféré leurs numéros de téléphone sur un téléphone dont il était propriétaire: une attaque appelée échange de carte SIM (ou SIM swapping). L'agresseur a appelé les représentants du service clientèle des compagnies de téléphone afin de trouver des personnes plus disposées à lui fournir des informations nécessaires à l'échange de la carte SIM. Une fois que l'attaquant a eu le contrôle des numéros de téléphone des clients, il a appelé la banque pour demander un virement des comptes des victimes vers un autre compte qu'il possédait. La banque, reconnaissant que le numéro de téléphone appartenait au client, n'a pas posé de questions de sécurité complètes, mais a simplement demandé un code à usage unique envoyé au numéro de téléphone à partir duquel il appelait. Il était également en mesure de changer les mots de passe et code PIN, ainsi que d'associer une carte bancaire à une application mobile de paiement.

- En 2018 et 2019, le centre des plaintes contre la criminalité sur Internet du FBI et le FBI ont observé que l'attaque ci-dessus - échange de carte SIM – était devenue une tactique courante utilisée par les cybercriminels cherchant à contourner l'authentification à deux facteurs. Les victimes de ces attaques ont perdu l'accès à leurs numéros de téléphone, leurs comptes bancaires ont été vidés et leurs mots de passe et leurs codes confidentiels ont été modifiés. Dans la plupart des cas, ces attaques reposent sur la capacité des attaquants à extorquer des informations sensibles aux services clients des opérateurs téléphoniques.
- En 2019, un attaquant a pris pour cible une institution bancaire américaine : il a pu exploiter une faille dans le site Web de la banque pour contourner l'authentification à deux facteurs mise en place pour protéger les comptes. L'attaquant s'est connecté avec les identifiants de victime volés et, lorsqu'il a atteint la page secondaire où le client devrait normalement entrer un code confidentiel et répondre à une question de sécurité, il a saisi une chaîne de caractère spécifique dans l'URL de la page. Celle-ci était utilisée pour faire croire au serveur que l'utilisateur utilisait un ordinateur déjà connu du compte de la cible. Cette technique a permis de contourner les pages de code confidentiel et les questions de sécurité puis d'initier des virements électroniques à partir des comptes des victimes.
- En février 2019, un expert en cybersécurité lors de la conférence RSA à San Francisco a présenté une grande variété de stratagèmes et d'attaques que les acteurs malveillants pourraient utiliser pour contourner l'authentification multifactorielle. L'expert a présenté comment il était possible d'utiliser les attaques de type "man-in-the-middle" et le détournement de session pour intercepter le trafic entre un utilisateur et un site Web afin de mener ces attaques et de maintenir leur accès le plus longtemps possible. Il a également présenté des attaques d'ingénierie sociale, notamment du phishing ou des SMS frauduleux prétendant être une banque ou un autre service, afin de pousser un utilisateur de se connecter à un faux site Web et de transmettre ses informations personnelles à l'attaquant.
- Lors de la conférence Hack-in-the-Box organisée à Amsterdam en juin 2019, des experts en cybersécurité ont présenté deux outils, Muraena et NecroBrowser. Ces derniers fonctionnent en tandem pour automatiser une attaque de phishing contre des utilisateurs de l'authentification à plusieurs facteurs. L'outil Muraena intercepte le trafic entre un utilisateur et une page web cible, qui demande de saisir les informations d'identification de connexion et un code de jeton, comme d'habitude. Une fois authentifié, NecroBrowser stocke les données des victimes de cette attaque et pirate le cookie de session, permettant ainsi aux acteurs malveillants de se connecter à ces comptes privés, de les reprendre, de modifier les mots de passe des utilisateurs et les adresses de messagerie de récupération tout en maintenant l'accès le plus longtemps possible.

L'authentification multi facteurs reste efficace

Le FBI a clairement indiqué que son alerte ne devrait être prise qu'à titre de précaution et non comme une remise en cause de l'efficacité de l'authentification multifacteurs, que l'agence recommande toujours. Au lieu de cela, le FBI souhaite que les utilisateurs de solutions de ce type soient conscients du fait que les cybercriminels ont désormais des moyens de contourner ces mesures de protection. "L'authentification multifactorielle reste une mesure de sécurité forte et efficace pour protéger les comptes en ligne, tant que les utilisateurs prennent des précautions pour éviter d'être victimes de ces attaques", a déclaré le FBI.

Ces attaques restent rares

Malgré l'augmentation du nombre d'incidents et d'outils d'attaque capables de contourner l'authentification multifactorielle, ces attaques sont encore incroyablement rares et n'ont pas été automatisées à grande échelle. La semaine dernière, Microsoft a déclaré que les attaques de ce type étaient si inhabituelles qu'ils ne disposent même pas de statistiques sur le phénomène. En

revanche, le fabricant de systèmes d'exploitation a déclaré que, une fois activé, l'authentification multifactorielle aidait les utilisateurs à bloquer 99,9% des attaques de compte. En mai dernier, Google avait également eu une déclaration similaire, affirmant que les utilisateurs qui ajoutaient un numéro de téléphone de récupération à leurs comptes (et activaient indirectement l'authentification multifactorielle basée sur SMS) amélioreraient la sécurité de leur compte. "Nos recherches montrent que le simple ajout d'un numéro de téléphone de récupération à votre compte Google peut bloquer jusqu'à 100% des attaques conduites par des robots automatisés, 99% des attaques de phishing de masse et 66% des attaques ciblées survenues au cours de notre enquête", déclarait Google à l'époque. Dans l'ensemble, l'authentification multifacteurs est toujours efficace pour empêcher la plupart des attaques massives et automatisées. Toutefois, les utilisateurs doivent savoir qu'il existe des moyens de contourner certaines méthodes d'authentification multifacteurs, telles que celles reposant sur des vérifications basées sur SMS. Au lieu de cela, les utilisateurs doivent choisir une solution plus puissante, résistant aux attaques d'ingénierie sociale telles que l'échange de la carte SIM ou des proxies transparents pouvant intercepter le token d'authentification.

## □ □THEME 10 - 4 : 5G : SFR lance une nouvelle expérimentation à Toulouse

Source, journal ou site Internet : ZDnet

Date : 7 octobre 2019

Auteur : Pierre Benhamou

Adressé par Elie Billaudaz

*Technologie* : Alors que l'appel d'offres pour l'octroi de fréquences 5G se rapproche, SFR a annoncé le lancement d'une nouvelle expérimentation sur la 5G à Toulouse. SFR a donné en fin de semaine dernière le coup d'envoi à son premier test d'expérimentation de la 5G dans la Ville Rose. L'opérateur, détenu par Altice France, a ainsi annoncé avoir mené, dans le cadre de La Mêlée Numérique, qui se tenait du 30 septembre au 7 octobre à Toulouse, à sa première expérimentation dans la capitale de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, lui permettant de diffuser des contenus vidéos 4K. SFR a également profité de cet événement pour annoncer l'extension de son expérimentation à la zone de Franczal, une zone d'innovation pour les nouvelles mobilités de Toulouse Métropole avec des entreprises comme Hyperloop TT ou les véhicules autonomes d'EasyMile. "La 5G ouvre des perspectives essentielles pour le développement des nouvelles mobilités en terme de sécurité des communications notamment", s'est réjoui l'état-major de l'opérateur. Après avoir déjà mené une expérimentation sur la 5G dans son QG parisien, Altice France avait également mené une expérimentation à Nantes avec la SNCF en janvier dernier et prévoit d'intensifier ses expérimentations dans ces deux villes. Pour rappel, 89 nouvelles stations 5G expérimentales ont été autorisées par l'ANFR en août 2019 dans la bande des 3,5 GHz, pour un total de 363 stations autorisées en France.

## □ □THEME 10 - 5 : Alicem : vers un lancement en novembre malgré les critiques

Source, journal ou site Internet : silicon

Date : 4 octobre 2019

Auteur : Clément Bohic

Adressé par Elie Billaudaz

La France lancerait en novembre son dispositif d'identité numérique Alicem, pointé du doigt par la Cnil et attaqué devant le Conseil d'État. À quand l'ouverture d'Alicem au grand public ? D'après Bloomberg, ce sera en novembre.

Le ministère de l'Intérieur porte, avec l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), ce projet d'application mobile destinée à la création d'identités numériques. Ces identités peuvent être créées à partir des informations biométriques contenues dans des passeports et des titres de séjour électroniques. L'application est en test depuis juin sur Android. Elle permet pour l'heure de s'identifier sur les services en ligne partenaires de FranceConnect. Un décret paru le 16 mai 2019 au Journal officiel spécifie les modalités des traitements de données associés au dispositif. On y apprend notamment que l'image numérisée des empreintes digitales n'est pas récupérée sur les titres d'identité. Et que les données sont conservées chiffrées sur le téléphone de l'utilisateur.

Un projet attaqué sur le fondement du RGPD

Les garanties qu'apportent le ministère suffisent-elles à répondre aux exigences du RGPD ? La Cnil estime que non. L'autorité note que le consentement des utilisateurs au traitement de données biométriques est censé faire office de base légale pour la mise en œuvre d'Alicem. Elle affirme cependant que ce consentement ne peut pas être considéré comme libre. La raison : la nécessité de recourir à un dispositif biométrique pour vérifier l'identité d'une personne n'est pas établie, y compris quand il s'agit d'atteindre le niveau de garantie « élevé » au sens du règlement e-IDAS. Or, le ministère ne propose pas d'alternative en l'état. Et ne semble en avoir l'intention, à en croire Bloomberg. Elle affirme cependant qu'il n'est pas nécessaire de recourir à un dispositif biométrique pour vérifier l'identité d'une personne « compte tenu notamment de la possibilité de recourir à des dispositifs alternatifs de vérification ». Sur ce fondement, La Quadrature du Net a attaqué le décret devant le Conseil d'État. L'association dénonce plus globalement le risque d'un usage massif de la reconnaissance faciale. Son usage est effectivement requis pour la création de compte. Mais le ministère de l'Intérieur affirme que les données impliquées sont supprimées après la procédure. Du côté de la Cnil, on s'interroge aussi sur l'effectivité de la portabilité des données pour les personnes concernées en cas de renouvellement d'un titre.

\* Alicem pour « Authentification en ligne certifiée sur mobile »

## **11/ JOUR Par JOUR ... le 8 octobre 2019**

### **□ □ THEME 11 - 1 : Evénements dont c'est aujourd'hui l'anniversaire**

**Source, journal ou site Internet : l'internaute histoire**

**Date : 8 octobre 2019**

**Auteur :**

**Adressé par André Dulou**

**451**

**8 octobre**

Réunion du concile de Chalcédoine

L'empereur d'Orient Marcien convoque un concile œcuménique dans le but de mettre fin aux convictions monophysites. Plusieurs centaines d'évêques condamnent alors cette doctrine prônée par Eutychès et qui nie la nature humaine du Christ. Au terme des discussions, la double nature du Christ, à la fois humaine et divine, est affirmée. Les deux sont totalement indissociables de son Être. Parmi les nombreux canons adoptés, l'un deux, qui consacre l'égalité patriarcale entre

l'évêque de Constantinople et le pape de Rome, sera refusé par le pape Léon le Grand.

1517

**8 octobre**

Fondation de la ville du Havre

Malgré un terrain marécageux et les nombreuses tempêtes côtières, François 1er signe le 8 octobre 1517 la charte de fondation du port de la ville du Havre, qui deviendra au fil des ans de plus en plus important, notamment grâce à sa position stratégique. La cité est en effet un point de rassemblement de la flotte française pendant les guerres mais également un lieu de passage pour ceux qui partent (ou reviennent) du Nouveau Monde.

1577

**8 octobre**

Publication de l'édit de Poitiers

Le 8 octobre 1577 est publié l'édit de Poitiers qui signe la fin de la sixième guerre de Religion en France. Les combats sont concentrés dans le Sud, entraînant la destruction de la citadelle de Montpellier par les troupes royalistes et catholiques. L'édit de Poitiers restreint les droits acquis par les protestants suite à l'édit de Beaulieu. Dès lors, les huguenots ont uniquement droit de culte réformé dans les faubourgs et les villes occupées préalablement.

1661

**8 octobre**

Deux Jésuites pénètrent à Lhassa

Le 8 octobre 1661, Johann Grueber et Albert Dorville, des jésuites autrichien et belge, deviennent les premiers européens après Odoric de Pordenone en 1328 à visiter la capitale du Tibet, Lhassa. Les deux religieux rentrent dans le pays du Dalaï Lama le 13 juillet, et y passent deux mois. Dorville en profite pour prendre de nombreux relevés cartographiques qui permettent d'avoir une bonne vision de la géographie du Tibet.

1799

**8 octobre**

Bonaparte rentre d'Egypte

Quatre frégates (la "Muiron", la "Carrère", "l'Alerte" et "l'Indépendant") mouillent devant Fréjus : à leur bord, le général Bonaparte de retour d'Egypte avec les généraux Duroc, Lannes, Marmont, Murat et Berthier. Les quatre bateaux avaient quitté Alexandrie le 22 août et fait un long détour pour éviter les navires britanniques. Les difficultés que rencontre le Directoire et l'enlisement des armées françaises en Egypte ont poussé l'ambitieux général à précipiter son retour en France.

1813

**8 octobre**

Les Anglais s'emparent de l'Aquitaine

Le général anglais Wellington envahit Bayonne et le sud de la France après avoir franchi les Pyrénées. Les troupes anglaises sont accueillies en libérateurs dans tout le Sud-ouest. Wellington fera une entrée triomphale dans Toulouse au mois d'avril. Depuis le mois de janvier 1812, il menait sa troisième offensive en Espagne pour

chasser du trône le roi Joseph, frère de Napoléon et repousser les troupes françaises au-delà des Pyrénées.

1822

**8 octobre**

Le Galunggung se réveille à Java

Situé sur l'île de Java, en Indonésie, le Galunggung entre en éruption et libère ses nuées ardentes, sa lave et ses coulées de boue. La catastrophe cause la mort de plus de 4000 habitants et se reproduira en 1982. Cette fois, les cendres s'étaleront sur près de 90 km et contraindront des dizaines de milliers de personnes à évacuer les lieux.

1834

**8 octobre**

Mort de François-Adrien Boieldieu, compositeur français

François-Adrien Boieldieu était un compositeur né en 1775. Il écrivit ses premiers opéras pendant la période de la Terreur et connut un grand succès. Privilégiant les mélodies simples et les instrumentations légères, Boieldieu reçut la Légion d'honneur en 1820, entra à l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France puis présenta en 1825 son œuvre la plus connue, "La Dame Blanche". Il mourut en 1834, ruiné par la Révolution de juillet.

1850

**8 octobre**

Naissance d'Henry Le Chatelier, chimiste français.

Henry Le Chatelier fait ses études à l'École polytechnique puis l'École nationale supérieure des mines de Paris, où il devient professeur de chimie générale. En 1897, il accède à la chaire de chimie industrielle. Il enseigne également au Collège de France et au sein de la faculté des sciences de Paris. Durant sa carrière d'enseignant-chercheur, il travaille sur le principe de l'équilibre chimique et la variation de la solubilité des sels dans une solution idéale.

1856

**8 octobre**

Décès de Théodore Chassériau, peintre français.

Théodore Chassériau étudie la peinture dans l'atelier de Jean-Auguste-Dominique Ingres. Il se montre très doué et impressionne son professeur qui voit en lui un futur grand artiste. Il a ensuite pour maître le peintre Delacroix. Son œuvre est un savant mariage de ces deux styles. Il peint de nombreux portraits ainsi que des scènes d'histoire et attire l'œil de Théophile Gautier. Son univers artistique est teinté de mystère et d'ambiances troublantes.

1871

**8 octobre**

Grand incendie de Chicago

Grand incendie de Chicago (Illinois, Middle West), qui comptait alors 300 000 habitants. En 48 heures à peine, les gigantesques foyers détruiront de nombreux quartiers dans leur totalité – un tiers de la ville aurait été ravagé (constructions en bois) – et firent des centaines de victimes. Paradoxalement, la catastrophe permit d'opérer une reconstruction et un développement architectural bienvenus, selon les fameux plans de l'urbaniste William H. Burnham, lequel fait entrer, par son

extension et ses gratte-ciel, ce centre industriel et ferroviaire (création de nombreuses lignes de chemins de fer entre 1848 et 54) dans le XXe siècle.

1895

**8 octobre**

Assassinat de l'impératrice de Corée

L'ambassadeur du Japon fait assassiner la reine Minbi, impératrice Min de la Corée. Le Japon et la Chine se disputent alors le contrôle du pays qui sera finalement annexé par l'empire japonais en 1910.

1919

**8 octobre**

Naissance de Kiichi Miyazawa

Kiichi Miyazawa, né le 8 octobre 1919, fut le premier ministre du Japon du 5 novembre 1991 au 8 août 1993. Il fut également ministre des Affaires étrangères de 1974 et 1976 et ministre des Finances de 1998 à 2001. Kiichi Miyazawa ne brilla pas par sa capacité à gérer les affaires financières du pays et le Japon lui reprocha de n'avoir pas su mener les réformes qui s'imposaient. Il mourut le 28 juin 2007.

1955

**8 octobre**

Une manifestation communiste dégénère à Rouen

Les communistes français s'opposent à l'envoi de militaires du contingent en Algérie. La manifestation tourne à la bataille rangée contre les forces de l'ordre. Après Lyon en septembre, Rouen est la deuxième ville à s'insurger contre le départ d'appelés en Algérie française.

1970

**8 octobre**

Alexandre Soljenitsyne "nobélisé"

L'écrivain et ancien dissident soviétique reçoit le prix Nobel de littérature. Le régime communiste de Moscou, dirigé par Léonid Brejnev, refuse de lui fournir un visa et Soljenitsyne ne pourra aller chercher son Nobel. Condamné en 1945 à huit ans de goulag pour avoir critiqué Staline, l'écrivain a connu le succès international en 1962 avec "Une journée d'Ivan Denissovitch" où il fait une description crue des camps de concentration staliniens.

1976

**8 octobre**

Sortie de Marathon Man

Sortie de Marathon Man, où Dustin Hoffman joue le rôle principal. Sa prestation habitée est couronnée d'un Oscar du meilleur acteur l'année suivante. Amusant lorsqu'on sait qu'il n'aurait jamais du jouer dans le film. Le réalisateur voulait Al Pacino.

1982

**8 octobre**

Solidarnosc est interdit en Pologne

Le parlement polonais interdit le syndicat indépendant présidé par Lech Walesa, constitué à l'occasion de l'occupation des chantiers navals de Gdansk en 1980. Immédiatement éclatent partout en Pologne de violentes manifestations visant le

régime communiste. "Solidarité" CONTINUERA d'exister dans la clandestinité. Il sera de nouveau autorisé en 1989.

2005

**8 octobre**

Séisme à la frontière de l'Inde et du Pakistan

La région du Cachemire est secouée par un séisme d'une magnitude de 7,6 à 7,8 sur l'échelle de Richter. La zone, à la frontière de l'Inde et du Pakistan, est montagneuse et il est alors difficile pour les secours d'y accéder. Certains villages devront d'ailleurs attendre plusieurs jours avant de recevoir une aide extérieure. Le bilan s'amplifiera quotidiennement pour atteindre les 75 000 morts tandis que, malgré les aides débloquées, la communauté internationale sera vivement critiquée pour son absence de réactivité. Très rude dans la région, l'hiver est alors perçu comme une terrible menace pour les populations dont les habitations ont été détruites. Mais cet événement verra aussi une coopération historique entre l'Inde et le Pakistan, en guerre dans cette région depuis plus de cinquante ans.

## 12/ REVUE de PRESSE INTERNATIONALE en langue étrangère

□ □ THEME 12 - 1 : NASA smallsats cam aid hurricane forecasts with GPS

Source, journal ou site Internet : [jpl](#)

Date : 8 octobre 2019

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Eight briefcase-size satellites flying in a row may be key to improving forecasts of a hurricane's wind speed - detecting whether it will make landfall as a Category 1 or a Category 5. NASA's Cyclone Global Navigation Satellite System (CYGNSS) fleet, launched in 2016, was designed to show whether the same GPS signals your phone uses for navigation can be used to measure winds deep within a hurricane or typhoon. The answer appears to be a resounding yes. Weather forecasting models have gotten much better at predicting the future track of a hurricane or typhoon, but they haven't improved at predicting its maximum wind speed, which scientists call intensity. That's because these tropical giants are steered by outside forces, such as regional winds, but their intensity depends on forces within each storm. And while many satellites can see the external winds, they can't see through a hurricane's thick clouds and rain. CYGNSS Principal Investigator Christopher Ruf of the University of Michigan in Ann Arbor explained: "To predict intensity, you have to measure wind speed right in the middle of the storm and, until CYGNSS, there hasn't been a way to do it other than flying Hurricane Hunter planes." The new CYGNSS data proved to be an excellent match with Hurricane Hunter data collected at the same time during 2017's hurricanes Maria, Irma and Jose. The eight small satellites - orbiting with only a 12-minute gap between each one - collected more data on each storm than could be gathered during a Hurricane Hunter flight.

**How to See Through Rain and Clouds**

To see what's in the atmosphere, many Earth-observing satellites send out electromagnetic signals with wavelengths that are just fractions of an inch long. To these short-wavelength signals, a drop of drizzle, speck of dust or any other airborne particle is an impenetrable obstacle. Even though the wavelengths are longer than these tiny particles, they are close enough in size that signals bounce off particles like a billiard ball colliding with another ball. By "reading" these scattered signals, researchers can discern the shape and location of clouds and other obstacles that the signals ran into. In other words, short wavelengths let researchers see a storm but not see through it. CYGNSS, on the other hand, uses GPS signals. Their wavelength is 7.5 inches (19 centimeters) long - far longer than either the short wavelengths most satellite instruments use or any raindrop ever measured. At that wavelength, Ruf said, "You don't see a raindrop at all. You just go right through it." That enables CYGNSS to see through a hurricane and measure the winds at the ocean surface. GPS satellites, operated by the U.S. Air Force, are in a much higher orbit than the CYGNSS fleet. As a GPS satellite flies over a tropical cyclone, its signals pass unimpeded through the storm and bounce off the ocean surface. In their lower orbit, CYGNSS's downward-looking GPS receivers are able to intercept signals returning upward. Distortions in these bounced signals show how rough the sea is, enabling researchers to calculate the wind speed that caused the roughness.

### **Turning Signals Into Measurements**

CYGNSS' eight small satellites have worked well since launch, but the mission's scientists ran into a major hurdle on the path to processing the GPS signals into wind speed data. In designing the mission, scientists assumed that GPS signals are broadcast at constant strength. But when the scientists started to collect data, they found that the signal power from most GPS satellites changes during each orbit and that the degree of change differs from satellite to satellite. These variations threw off the CYGNSS satellites' measurements of high winds by as much as 11 mph (18 kph). "We spent a year or more working on the problem, and we finally got it figured out," Ruf said. "Basically, the Air Force turns the power up when they go over certain parts of the world where bad guys are trying to jam the signals." Stronger signals are harder to jam. Once the CYGNSS team understood the issue, they found a workaround. Each CYGNSS satellite carries not only a primary GPS receiver to collect signals bouncing up from Earth's surface, but also a secondary, smaller receiver for location and tracking. The team reprogrammed the smaller receivers to measure the strength of the broadcast signal arriving from overhead, which gave them the information they needed to correctly process the signals returning from below. With that problem solved, the researchers could turn to the task of assessing how CYGNSS data would affect hurricane forecasts. Experimenting with a research version of the same hurricane model that the National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) uses for forecasts, the scientists added CYGNSS data to reconstructions of two of 2017's notable storms, hurricanes Harvey and Irma. The addition of CYGNSS data produced more realistic forecasts, not only of the storms' intensity, but of their tracks and structure. Other studies have shown similar improvements in forecasts of different storms.

### **An Unexpected Watery Bonus**

To Ruf's surprise, CYGNSS has proven to have an unforeseen application. The CYGNSS team had planned to routinely turn off their receivers when the satellites fly over land, but the team decided to simplify their operations by having the satellites collect data all the time. Two postdoctoral students at NASA's Jet Propulsion Laboratory in Pasadena, California, decided to look at the data from over land. "It was really luck as much as anything, but it turns out there's all kinds of nice science you can do with the land data to measure soil moisture and flooding," Ruf said. As the former students, Clara Chew (University Corporation for Atmospheric

Research in Boulder, Colorado) and Hugo Carreno-Luengo (Barcelona, Spain), have documented the value of the data, NASA has now officially extended the scope of the mission and invited the science team to redefine the mission purposes. There may be other applications waiting to be discovered as the eight small CYGNSS satellites keep watching hidden winds in tropical storms.

## THEME 12 - 2 : Boeing F 18 jet may have a leg up in Germany over Eurofighter

Source, journal ou site Internet : Defense news

Date : 7 octobre 2019

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

COLOGNE, Germany — The race between Boeing’s F-18 jet and the Airbus Eurofighter Typhoon aircraft to replace Germany’s Tornado fighter-bombers has tilted toward the American plane, according to a German media report. That is after German defense officials received information from the Pentagon about the time needed to certify the Eurofighter to carry nuclear weapons, according to an article in the *Süddeutsche Zeitung*. Getting the Eurofighter approved for that mission would take between three and five years longer than the F-18, which is considered a nuclear weapons-capable aircraft in the U.S. military, the newspaper reported. Germany has kept a subset of its approximately 80-strong Tornado fleet equipped to carry out the NATO nuclear-sharing doctrine. That means in the case of a hypothetical atomic war, German pilots would load their aircraft with U.S. nuclear bombs and drop them on their intended targets at the behest of the alliance. While Germany’s nuclear mission periodically comes up as a source of controversy here, previous governments have left it untouched, portraying the largely symbolic assignment as a vital element of trans-Atlantic relations. A spokeswoman for the Defence Ministry in Berlin declined to comment on the SZ report, saying only that American and German defense officials have been in “continuous conversations” on the issue. The government is expected to announce a winner between the F-18 and the Eurofighter Typhoon early next year. In January 2019, defense officials eliminated the F-35 as a candidate, largely because picking an American plane would weaken the case for having such weapons be made by European companies in the future. Such is the case with the Future Combat Air Systems program, led by Airbus and Dassault. Airbus says if Germany chooses the Eurofighter as a Tornado replacement, it would be easier for companies on the continent to transition to an eventual development of the German-Franco-Spanish platform. The German defense minister’s visit to Washington last month put the spotlight back on the prospect of an American buy, however. “We want to treat this question jointly,” Annegret Kramp-Karrenbauer told reporters in the U.S. capital on Sept. 23. She added that Germany wants a “gap-less” continuation of the Tornado’s capabilities, adding that she envisions a “tight schedule” for the replacement. Airbus, meanwhile, doesn’t see the need to rush. With 10 years or so left before ditching the Tornado, the reported nuclear-certification time seems to still fit into the overall replacement schedule, spokesman Florian Taitsch told Defense News.

Plus, he argued, it should be expected that, when given a choice, the Trump administration with its “America First” doctrine would be keen to push American-made weapons over European ones. “For us, the situation hasn’t changed,” Taitsch said.

## □ □THEME 12 - 3 : [US ARMY's Atlantic Resolve troops start rotation in Europe](#)

Source, journal ou site Internet : UPI

Date : 8 octobre 2019

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

U.S. Army troops participating in Europe's Atlantic Resolve mission in Eastern Europe will rotate beginning Thursday, U.S. Army Europe announced. Troops and equipment from 2nd Brigade Combat Team, 1st Cavalry Division, from Fort Hood, Texas, will replace the 1st Brigade Combat Team, 1st Infantry Division, of Fort Riley, Kan., which has served in Europe for the past nine months. The port of Vlissingen, Netherlands, will serve as the offloading site for the Texas brigade's equipment and personnel. The rotational deployments are part of a mission which, since 2014, brings U.S.-based Army units to Europe. The rotations of armored, aviation and sustainment are overseen by the 1st Infantry Division (Forward), a regionally aligned headquarters based in Poznan, Poland. The goal of Atlantic Resolve is building readiness, increasing interoperability and the enhancement of the bond between 16 partner nations' militaries through multinational training events. About 6,000 soldiers participate in Atlantic Resolve at any given time. "These deployments of ready, combat-credible U.S. forces to Europe in support of Atlantic Resolve is evidence of the strong and unremitting U.S. commitment to NATO and Europe," an Atlantic Resolve statement said. Recent deployments include the 10th Mountain Division, of Fort Drum, N.Y., to Lithuania, and U.S. soldiers recently participated in multinational exercises in Croatia, Slovenia, Bulgaria, Hungary and Romania. "I think what you're going to see in the next year is we're going to move to a joint concept," Lt. Gen. Eric Wesley, Army Futures Command deputy commanding general, told a European Policy Analysis panel in Washington, D.C., in September. "It's how we're going to fight in the future."

## □ □THEME 12 - 4 : [US Blacklists 28 Chinese entities over abuses in Xinjiang](#)

Source, journal ou site Internet : AFP

Date : 8 octobre 2019

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

The US Commerce Department announced Monday it is blacklisting 28 Chinese entities that it says are implicated in rights violations and abuses targeting Uighurs and other mostly Muslim minorities in the Xinjiang region. Secretary of Commerce Wilbur Ross announced the move, which bars the named entities from purchasing US products, saying the United States "cannot and will not tolerate the brutal suppression of ethnic minorities within China." According to an update to the US Federal Register set to be published Wednesday, the blacklisted firms included video surveillance company Hikvision, as well as artificial intelligence companies Megvii Technology and SenseTime. The ban comes amid heightened tensions between the US and China, particularly over trade policy and Beijing's actions in the western Xinjiang region. The world's two biggest economies are in the midst of a trade war that's seen them impose tariffs on hundreds of billions of dollars in bilateral trade. On Monday, the White House announced that talks between the two countries were set to resume on Thursday, with Beijing's top trade envoy

Liu He due to meet US Trade Representative Robert Lighthizer and Treasury Secretary Steven Mnuchin. The US has meanwhile stepped up its rhetoric against Beijing over its policies in the western Xinjiang region. Right groups say China has detained around one million Uighurs and other Muslims in re-education camps in the region, actions that Washington has said are reminiscent of Nazi Germany. During last month's United Nations General Assembly, the State Department organized an event to highlight the plight of the Uighurs, with the US's second-highest diplomat John Sullivan decrying "China's horrific campaign of repression." "In Xinjiang, the Chinese government prevents Muslims from praying and reading the Quran, and it has destroyed or defaced a great number of mosques," Sullivan said. "This is a systematic campaign by the Chinese Communist Party to stop its own citizens from exercising their unalienable right to religious freedom." China had until recently denied the existence of re-education camps, but now claims they are "vocational training schools" necessary to control terrorism, while decrying interference in its "internal affairs."

- Huawei targeted -

The 28 entities blacklisted include 18 public security bureaus in Xinjiang, one police college and eight businesses. "These entities have been implicated in human rights violations and abuses in the implementation of China's campaign of repression, mass arbitrary detention, and high-technology surveillance against Uighurs, Kazakhs and other members of Muslim minority groups," the Federal Register update said. The blacklisting of the Chinese companies follows Washington's earlier move to stop technology giant Huawei and other Chinese firms from obtaining government contracts. Hikvision was also included in that ban, which will preclude any US federal agency from purchasing telecom or technology equipment from the firms and comes amid concern that Huawei is linked to Chinese intelligence. The US fears that systems built by Huawei could be used by Beijing for espionage via secret "backdoors" built into telecom networking equipment.

## □ □ THEME 12 - 5 : “Enemies seek to sow discord” between Iran and Irak : Khamenei

Source, journal ou site Internet : AFP

Date : 8 octobre 2019

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Iran's supreme leader Ayatollah Ali Khamenei said "enemies" were trying to drive a wedge between Tehran and Baghdad in a tweet on Monday following deadly unrest in neighbouring Iraq. "#Iran and #Iraq are two nations whose hearts & souls are tied together... This bond will grow stronger day by day," Khamenei was quoted as saying on his office's Twitter account. "Enemies seek to sow discord but they've failed & their conspiracy won't be effective," he added. State news agency IRNA said the supreme leader was reacting to recent violence in Iraq. More than 100 people have been killed in Iraq since clashes erupted last week between protesters and security forces, the majority of them demonstrators struck by bullets. The Iraqi authorities have accused "saboteurs" and unidentified snipers of targeting the protesters. Tehran has close but complicated ties with Baghdad, with significant influence among its Shiite political groups. The two countries fought a bloody war from 1980 to 1988 and Iran's influence in Iraq grew after the US-led invasion toppled veteran dictator Saddam Hussein in 2003. Since the protests broke out last week, some officials in Iran have accused the country's foes -- including the United States, Saudi Arabia and Israel -- of being behind the Iraqi unrest. "Foreign evil hands... are now seeking to destabilise Iraq in another way," said Hossein Amir-

Abdollahian, a senior foreign policy advisor to the Iranian parliament. "This plot will also be foiled," he added in a tweet on Friday. On Monday, government spokesman Ali Rabiei said there "are ill-wishers who seek to sabotage any opening between us and those neighbours who've had differences of opinions in recent years".

- Call for 'self-restraint' -

Speaking at a news conference aired on state television, Rabiei said Iran was "concerned and sad regarding any unrest in neighbouring countries".

Iran called on "the great people of Iraq to show more self-restraint and seek democratic and legal means to reach their demands", he said. "As always, the Islamic republic of Iran expresses its readiness to stand beside Iraqi brothers and sisters and help them. No form of propaganda can sever the people of Iran and Iraq." Iran has urged its citizens planning to take part in a major Shiite pilgrimage in Iraq to delay their travel into the country over the violence. Last week, Iran shut the Khosravi border crossing with Iraq at the request of Iraqi authorities as the protests raged. The post was reopened on Monday morning and Iranians were making their way towards holy shrines in Iraq, an official said in a report by ISNA news agency. A top military adviser to Khamenei said those behind the unrest would be unable to deter Iranian pilgrims. "They want to scare people into not going to Arbaeen, but even if it rains arrows and stones, Hussein's lovers will not be afraid," Major General Yahya Rahim Safavi was quoted as saying by Tasnim news agency. Iranians are heading to the Iraqi holy city of Karbala for the pilgrimage that will culminate on October 17 with the annual Arbaeen commemoration. Arbaeen is one of the world's biggest religious festivals and marks the end of the 40-day mourning period for the seventh-century killing of Imam Hussein by the forces of the Caliph Yazid.

## □ □ THEME 12 - 6 : China's Xi and India's Modi to hold summit this week amid strains

Source, journal ou site Internet : AFP

Date : 8 octobre 2019

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

India's Prime Minister Narendra Modi and China's President Xi Jinping will hold an informal summit in southern India on Friday, officials said, amid strains in their relationship. The meeting follows months of niggling between the world's two most populous nations over trade, border disputes, and their respective diplomatic moves. India's foreign ministry has not formally announced the meeting in the Tamil Nadu town of Mamallapuram, known for its historic temples and architecture. But it has opened media registration for a "second India-China informal summit", and Chinese officials have been scouting out the seaside town for several weeks. Indian media reports said Xi and Modi will visit Mamallapuram's attractions on the follow up to their first informal summit in Wuhan, China, in April last year. That meeting followed an intense high-altitude stand-off at a disputed border post in the Himalayas. Xi is expected to leave Saturday, as Nepalese media have said he will visit Kathmandu this weekend on his way back from the India talks. The historic rivalry between India and China has been strained in recent months after Beijing criticised New Delhi's decision to revoke autonomy in Kashmir, the Himalayan region also claimed by Pakistan. Beijing singled out India's decision to create a separate administrative territory in Ladakh, a Buddhist-dominated part of Kashmir, as part of the change. China also claims parts of the Ladakh region, perched on a steep Himalayan border with China's restive Xinjiang to its north and Tibet to the east. "India has continued to undermine China's territorial sovereignty by unilaterally changing its domestic

law," China's foreign ministry said in August. India too claims part of Ladakh region under Chinese control. India has also objected to Beijing's Belt and Road initiative, a global infrastructure programme that includes a major project through Pakistan-administered Kashmir, a territory claimed by New Delhi. The two went to war in 1962 over Arunachal Pradesh state in northeast India, where China claims about 90,000 square kilometres (35,000 square miles) of the territory, next to Tibet. Trade is another sore point in the relationship. India recently raised the issue of its rising trade deficit of about \$55 billion, according to some reports, and pressed China for better market access for Indian companies. Xi, in turn, can be expected to press Modi to open Indian markets to Huawei's 5G telecom systems amidst global debate on security concerns. The United States is blocking Huawei and encouraging its allies to do the same because of the company's links to the Beijing government.

## **13/ Titres des articles pouvant être demandés à l'adresse [adulou@numericable.fr](mailto:adulou@numericable.fr), qui vous les adressera dans la journée de la demande.**

Ces articles n'ont pu être insérés dans la revue de presse. Pour recevoir un ou plusieurs articles, il suffit d'adresser un message électronique à l'adresse :

[adulou@numericable.fr](mailto:adulou@numericable.fr);

### **1) Articles en langue française :**

- **Tech.gouv : la Dinsic publie sa feuille de route**
- **Les autorités sud-coréennes lancent le permis de conduire numérisé sur smartphone**
- **Neutralité du Net : la justice américaine inflige un camouflet à l'administration Trump**
- **Un peu moins de 10 % des cartes SIM vulnérables a la faille Simjacker**
- **La reconnaissance faciale met deux pieds dans les aéroports parisiens**
- **Ransomware : plus de 500 écoles américaines ciblées en 2019**
- **Les @mers du CESM 08 10 2019**

### **2) Articles en langue étrangère :**

- **Pompeo visits Greece, signs new defense deal**
- **Pentagon requests \$10.6 billion in funding for Space Development Agency**
- **Russia to deploy over 10 space monitoring centres by 2022 (Sputnik)**
- **Netanyahu: Israel needs billions invested for defense against Iran**
- **Putin: Russia is helping China with missile defense system**
- **India defends right to buy Russian arms on US trip (AFP)**
- **Russia carries out successful test of Topol-M ICBM against target in Kamchatka (Sputnik)**
- **Navy's new attack submarine, future USS Oregon, is christened in Connecticut\***
- **What lies ahead for shipping ?**
- **GMSC : NIMASA seeks collective action against piracy**
- **European Shippers Council see no-deal Brexit chaos at Channel ports**
- **Is green finance the key to improving shipping's environmental record ?**

- **Whistleblower accuses largest US military shipbuilder of putting ‘American lives at risk’ by falsifying tests on submarine stealth coating**
- **IRGC Navy Vessels Equipped with New Anti-Ship Cruise Missiles**
- **Royal Navy warship ready for Europe's largest military exercise**

### 3) Liens intéressants à consulter :

<https://www.reuters.com/article/us-usa-economy-trade/u-s-trade-deficit-rises-in-august-idUSKBN1WJ1GX>

<https://www.networkworld.com/article/3443046/darpa-looks-for-new-nics-to-speed-up-networks.html>

<https://www.defensenews.com/air/2019/10/03/the-air-forces-next-generation-fighter-inches-forward-with-a-new-program-head/>

<https://www.boulevard-exterieur.com/Les-100-jours-de-la-presidence-Zelensky-en-Ukraine.html>



**Union-ihedn.org**

<http://www.union-ihedn.org/les-actualites/revue-de-presse/>